

Atlas des entrepôts et des aires logistiques en France en 2015

MARS 2017

sommaire

Atlas des entrepôts et des aires logistiques en France en 2015

- 5** - Les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015
- 13** - Les entrepôts et les aires logistiques dans les régions
- 105** - Définitions et méthodes

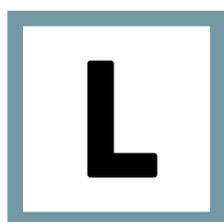
Document édité par :
**Le service de l'observation
et des statistiques (SOeS)**

contributeur



guillaume.wemelbeke@developpement-durable.gouv.fr

avant-propos



e SOeS publie pour la toute première fois un atlas des entrepôts et des aires logistiques. Cette nouvelle publication est un pas supplémentaire vers une meilleure compréhension de la chaîne logistique et son organisation territoriale. Elle s'inscrit dans la volonté affichée par la stratégie nationale « France Logistique 2025 » de mieux connaître les différents acteurs de la chaîne logistique.

La vocation de ce document est de mettre à disposition de tous des données les plus fines possibles sur la localisation des entrepôts, afin que les acteurs nationaux et locaux de la logistique puissent s'en saisir et mener leurs propres analyses. En ce sens, cette publication contribue à l'ouverture au grand public des données de l'administration.

— **Sylvain Moreau**

CHEF DU SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOeS)

partie 1

Les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015

— Fin 2015, la France métropolitaine compte 4 432 entrepôts ou plates-formes logistiques (EPL) de plus de 5 000 m². Un tiers de ces EPL est exploité par des entreprises du transport et de l'entreposage. Ils se concentrent dans la moitié Nord de la France et en Auvergne-Rhône-Alpes. La plupart des EPL sont localisés dans des aires logistiques, dont les plus importantes se situent autour de Paris, Lyon et Lille.



partie 1 : les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015

Au 31 décembre 2015, la France métropolitaine compte 4 432 entrepôts ou plates-formes logistiques (EPL) de plus de 5 000 m², pour une offre d'entreposage de 78 millions de m² (tableau 1). La surface moyenne de ces EPL est de 17 600 m². 46 % ont une surface comprise entre 5 000 et 10 000 m², 28 % entre 10 000 et 20 000 m², 12 % entre 20 000

et 30 000 m² et 14 % au-delà de 30 000 m² (graphique 1). Les grands EPL sont rares, mais pèsent fortement dans l'offre d'entreposage. Les EPL de plus de 30 000 m² représentent 44 % des surfaces d'entreposage des EPL de plus de 5 000 m² (14 % des EPL de plus de 5 000 m²).

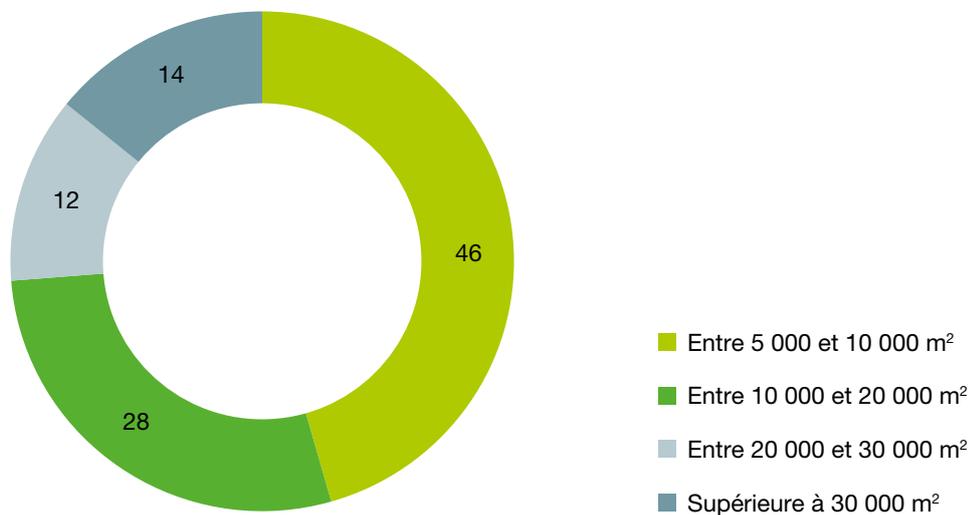
Tableau 1 : répartition des EPL de plus de 5 000 m² selon la surface en 2015

Surface de l'EPL	Nombre d'EPL	Surface en millions de m ²
Entre 5 000 et 10 000 m ²	2 020	14
Entre 10 000 et 20 000 m ²	1 249	17
Entre 20 000 et 30 000 m ²	535	13
Supérieure à 30 000 m ²	628	34
Ensemble des EPL	4 432	78

Source : SOeS

Graphique 1 : répartition des EPL de plus de 5 000 m² par taille de surface en 2015

En %



Source : SOeS

partie 1 : les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015

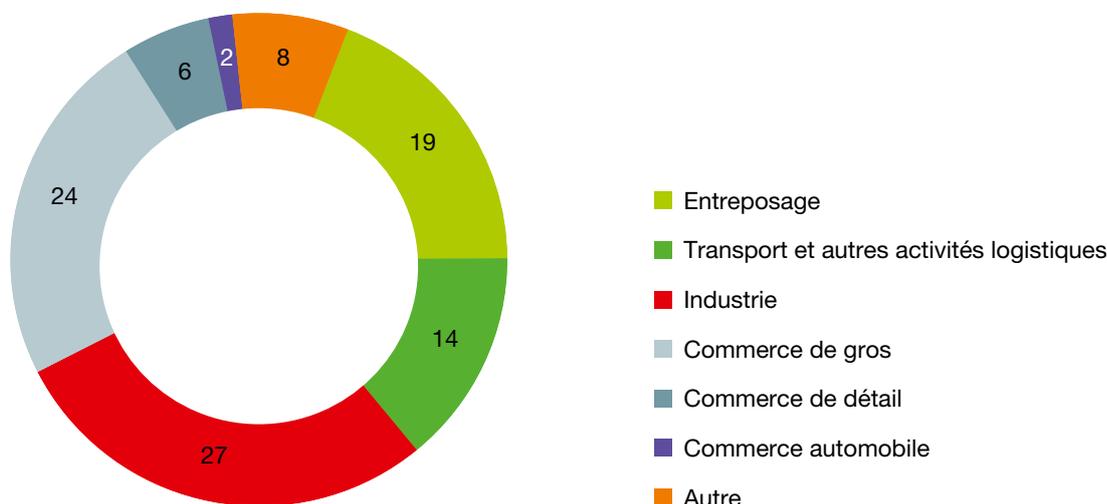
DEUX TIERS DES EPL SONT EXPLOITÉS POUR COMPTE PROPRE

Un tiers des EPL de plus de 5 000 m² est exploité par des sociétés dont l'activité principale est le transport ou l'entreposage. Deux tiers des EPL sont exploités pour compte

propre : 31 % par des sociétés dont l'activité principale est le commerce, un quart (27 %) par des sociétés industrielles (graphique 2), et le reste des EPL par des sociétés des autres secteurs.

Graphique 2 : répartition du nombre d'EPL de plus de 5 000 m² par secteur d'activité des entreprises exploitantes en 2015

En %



Source : SOeS

DIX GROUPES EXPLOITENT 12 % DES EPL DE PLUS DE 5 000 m²

96 % des EPL de plus de 5 000 m² sont exploités par des sociétés appartenant à des groupes. Une très grande majorité des 2 250 groupes ou entreprises indépendantes gérant ces EPL n'en exploite qu'un seul (74 % des groupes ou entreprises) ou deux (13 %). Ces deux types de groupes ou entreprises concentrent près de la moitié des EPL (51 %). À l'opposé, 10 groupes exploitent plus de 30 EPL chacun, concentrant ainsi 12 % du parc. Cinq de ces groupes sont spécialisés dans le transport ou l'entreposage et cinq dans le commerce.

La répartition des EPL selon le secteur d'activité du groupe est quasiment la même que celle selon l'activité des sociétés. Ainsi, 31 % des EPL sont exploités par des groupes dont l'activité principale est le transport ou l'entreposage. Par ailleurs, la taille moyenne d'un EPL varie avec l'activité principale du groupe qui l'exploite. Les EPL du commerce de détail sont en moyenne plus grands (24 000 m²), suivis de ceux exploités pour des groupes du transport et de l'entreposage (20 000 m²). En revanche, les EPL exploités par les groupes des secteurs industriels (15 600 m²) et du commerce de gros (16 000 m²) sont en moyenne plus petits.

partie 1 : les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015

CONCENTRATION DES EPL DE PLUS DE 5 000 M² DANS LE NORD ET L'EST DE LA FRANCE

Les deux régions Île-de-France et Hauts-de-France concentrent chacune 16 % des surfaces totales d'EPL de plus de 5 000 m² et les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est en concentrent chacune 12 % : ces quatre régions regroupent ainsi plus de la moitié des surfaces d'entreposage (tableau 2). L'Île-de-France se distingue par une faible part des surfaces d'entreposage exploitées par des groupes industriels (15 % des surfaces contre 27 % pour la moyenne

nationale) et une part importante par des groupes du commerce de détail (16 % des surfaces contre 12 % pour la moyenne nationale). En revanche, la région Grand-Est dispose du parc le plus important d'EPL exploités par l'industrie. Les régions Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes ont un parc d'EPL dont la nature de l'activité de l'exploitant se répartit de façon similaire à la moyenne nationale. La Bretagne est la région ayant l'offre d'entreposage la moins importante (3,7 % des surfaces d'entreposage et 5 % des EPL de plus de 5 000 m²) et la surface moyenne des EPL la plus faible (12 800 m²).

Tableau 2 : nombre et surface d'entrepôts de plus de 5 000 m² par région en 2015

	Nombre d'entrepôts de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en milliers de m ²	Surface moyenne en m ²
Hauts-de-France	630	12 661	20 096
Île-de-France	646	12 498	19 346
Auvergne-Rhône-Alpes	590	9 634	16 329
Grand-Est	472	9 433	19 984
Normandie	279	5 354	19 191
Nouvelle Aquitaine	357	5 177	14 502
Centre-Val de Loire	286	5 074	17 742
Pays de la Loire	291	4 339	14 911
Occitanie	247	3 942	15 959
Provence-Alpes-Côte d'Azur	203	3 586	17 663
Bourgogne-Franche-Comté	207	3 409	16 470
Bretagne	223	2 846	12 763
France métropolitaine	4 432	77 957	17 590

Source : SOeS

81 % DES EPL SE LOCALISENT DANS DES AIRES LOGISTIQUES DITES « ÉLARGIES »

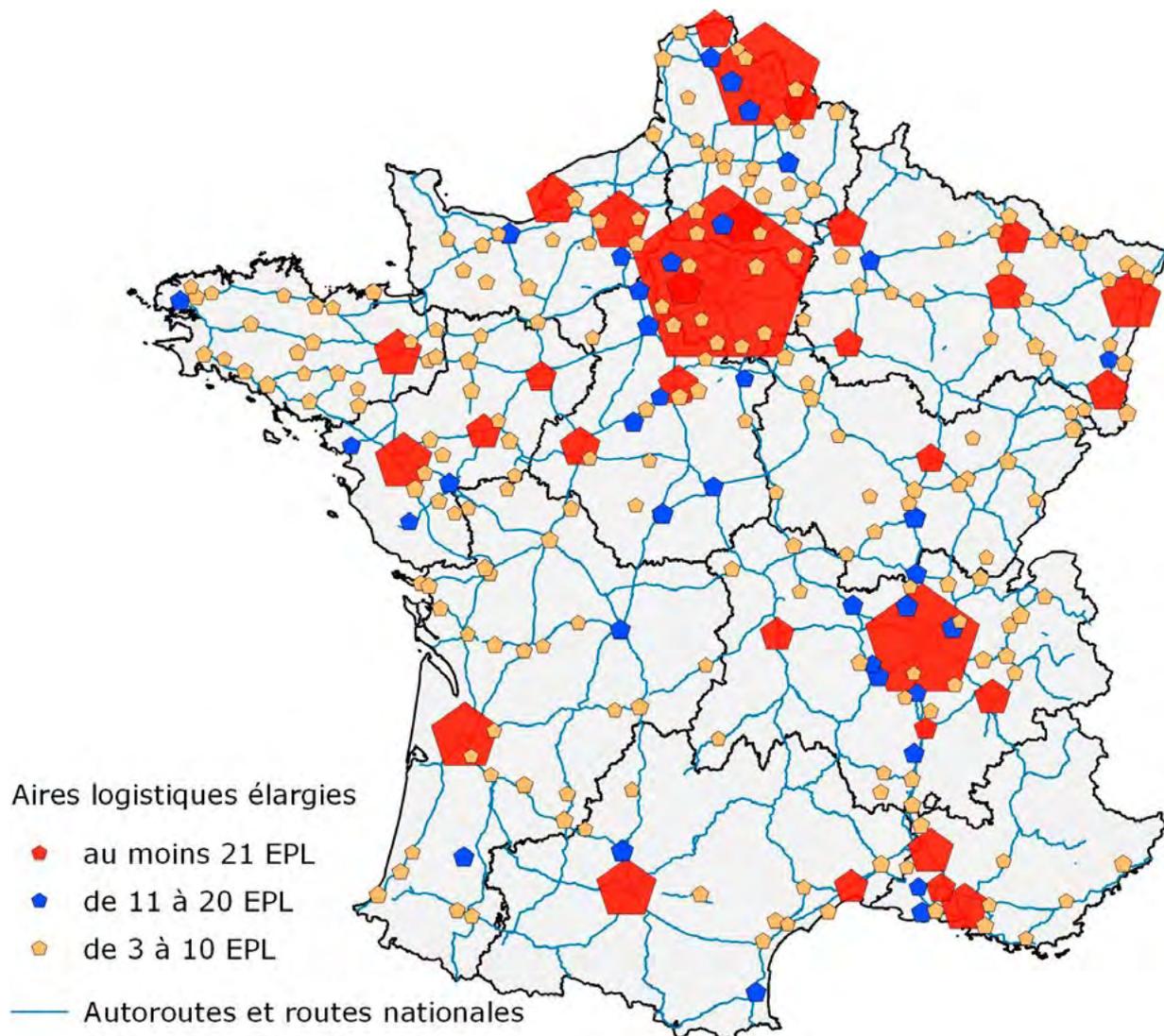
À partir des coordonnées géographiques des EPL, on définit des aires logistiques dites « *élargies* », comme étant un territoire composé d'au moins trois EPL de plus de 5 000 m² et sur lequel chaque EPL est localisé à moins de six kilomètres d'un autre EPL de la même aire logistique. Ces aires accueillent 81 % des EPL de plus de 5 000 m² et se situent autour des grandes agglomérations françaises. Les trois aires logistiques étendues situées autour de Paris, Lille et Lyon comptabilisent 23 % des EPL de plus de 5 000 m² (carte 1).

De la même manière, on définit des aires logistiques dites « *denses* » en réduisant la distance maximale entre deux EPL de six à deux kilomètres. Ces 387 aires logistiques

concentrent 58 % des EPL de plus de 5 000 m². 60 de ces aires logistiques comptent au moins 10 EPL de plus de 5 000 m² (25 % des EPL de plus de 5 000 m²), 190 en comptent entre 4 et 9 EPL (24 % des EPL de plus de 5 000 m²) et 130 sont composées uniquement de 3 EPL (9 % des EPL de plus de 5 000 m²). Localisées le long des grands axes routiers, ces aires logistiques se situent généralement sur des intersections entre autoroutes et routes nationales.

Au total, 19 % des EPL se situent sur des territoires avec une offre logistique peu dense. Ces EPL dits « *isolés* » sont, pour près de la moitié d'entre eux (46 %), exploités par des industriels et sont en moyenne plus petits (15 800 m²). Ils se situent pour 36 % dans des zones rurales et pour 20 % dans des unités urbaines de moins de 2 000 habitants.

Carte 1 : localisation des aires logistiques élargies



Note : cette carte représente l'implantation et l'importance des aires logistiques dites « élargies » sur le territoire. Chaque pastille représente une aire logistique. La taille de la pastille est proportionnelle au nombre d'EPL de plus de 5 000 m² présents dans cette aire. Ainsi, la pastille la plus importante, centrée autour de Paris, ne représente pas l'étendue géographique de cette aire logistique, mais indique un grand nombre d'EPL de plus de 5 000 m² présents dans celle-ci. De par l'important nombre d'EPL de cette aire, sa représentation chevauche les aires logistiques les plus proches.

Sources : SOeS, Cerema - ©IGN, ©OBdL

LES PLUS GRANDES AIRES LOGISTIQUES SE LOCALISENT AUTOUR DE PARIS, LYON ET LILLE

Sur les 60 aires logistiques dites « *denses* » d'au moins 10 EPL, 13 se situent en Île-de-France. L'aire logistique comptant le plus d'EPL de plus de 5 000 m² se situe au nord de Paris et s'étend sur un arc d'une vingtaine de kilomètres entre Gennevilliers et Tremblay-en-France. Elle regroupe 120 EPL de plus de 5 000 m². Cette aire logistique est située le long des autoroutes reliant les régions du Nord et de l'Est, ainsi que par le port de Paris.

La deuxième aire logistique de la région parisienne se localise au niveau de l'intersection des autoroutes A4 et A86, au sud-est de Paris, et comptabilise une quarantaine d'EPL de plus de 5 000 m². Le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis et les communes avoisinantes accueillent une aire logistique d'une trentaine d'EPL.

Des grandes aires logistiques se situent également autour de Lyon et de Lille. Notamment, à l'Est de Lyon, deux grandes aires logistiques sont localisées le long de l'autoroute A43 qui relie l'Italie et la Suisse. La première est implantée sur les communes de Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce, et compte une cinquantaine d'EPL de plus de 5 000 m². La seconde se situe à Saint-Priest et sur les communes limitrophes et compte une quarantaine d'EPL de plus de 5 000 m². Autour de Lille, les aires logistiques se situent surtout à l'Est de la métropole. Celle de Lesquin et des communes limitrophes compte une quarantaine d'EPL de plus de 5 000 m². Située à l'embranchement des autoroutes A1 et A27, elle permet de relier à la fois Paris et Bruxelles. Une autre se localise, entre Lille et Tourcoing, le long de l'autoroute A22 qui permet de relier les Pays-Bas.

partie 1 : les entrepôts et plates-formes logistiques en France en 2015

LA MOITIÉ DES PERSONNES EXERÇANT DES PROFESSIONS DE L'ENTREPOSAGE ET DE LA MANUTENTION TRAVAILLENT DANS DES COMMUNES ACCUEILLANT DES AIRES LOGISTIQUES

Au 31 décembre 2014, 603 000 personnes étaient salariées (hors intérimaires) dans des professions relevant de l'entreposage et de la manutention (*encadré*). La moitié (54 %) des personnes exerçant une de ces professions travaille dans des communes accueillant des aires logistiques dites « denses ». Toutefois, pour ces communes, l'entreposage et la manutention ne représentent en général qu'une faible part des emplois (en moyenne seulement 3 % des emplois).

Cependant, il existe des communes « spécialisées » pour lesquelles le poids des emplois de l'entreposage et de la manutention est très important. C'est le cas par exemple des communes de Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Boncelle et la Verpillère, qui accueillent l'une des plus importantes aires logistiques et dont les effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention représentent 22 % des emplois de ces communes.

Les métiers de l'entreposage et de la manutention

Compte-tenu du poids très important du compte propre dans l'entreposage, mesurer l'emploi en prenant uniquement les salariés d'entreprises relevant du secteur de l'entreposage ne pourrait être que partielle. Pour remédier à cela, à partir des données issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS), 11 professions ont été retenues comme relevant de l'entreposage et de la manutention. Parmi ces professions, certaines n'ont été comptabilisées que dans quelques secteurs d'activité (*méthodologie*). Cette étude ne prend en compte ni les emplois intérimaires, ni les emplois supports administratifs et techniques.

Tableau 3 : effectifs salariés dans les métiers de l'entreposage et de la manutention

PCS	Intitulé	Effectifs salariés au 31/12/2014, hors intérim	
		France entière	Entrepôts de plus de 5 000 m ²
387B	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	25 000	6 000
477A	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	37 000	9 000
487A	Responsables d'entrepôt, de magasinage	34 000	6 000
487B	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	18 000	6 000
651A	Conducteurs d'engin lourd de levage	7 000	1 000
651B	Conducteurs d'engin lourd de manœuvre	3 000	0
652A	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	104 000	36 000
652B	Dockers	7 000	0
653A	Magasiniers qualifiés	167 000	43 000
676A	Manutentionnaires non qualifiés	31 000	8 000
676C	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	169 000	47 000
Emplois de l'entreposage et la manutention		603 000	163 000

Source : estimation SOeS à partir des données DADS

Par ailleurs, un quart des personnes exerçant une profession de l'entreposage et de la manutention est salarié dans des EPL de plus de 5 000 m². Le nombre de salariés dans les métiers de l'entreposage et de la manutention varie avec la taille de l'EPL (*tableau 4*), l'effectif médian passant de 16 salariés pour des EPL d'une surface comprise entre 5 000 et 10 000 m², à 61 pour les EPL de plus de 30 000 m². Pour un EPL de même taille, le nombre de salariés dans les métiers de l'entreposage et de la manutention est néanmoins très

variable. Pour les EPL de 10 000 à 20 000 m², si l'effectif salarié médian est de 23 emplois, un quart de ces établissements comptait moins de 11 salariés, et un autre quart plus de 46 salariés. Cette différence peut s'expliquer par le nombre d'opérations logistiques réalisées dans l'EPL – entreposage, préparations de commandes, conditionnement, gestion des retours de marchandises, etc. – par le niveau de mécanisation de ces opérations, la nature des marchandises manipulées ou par un recours à l'intérim plus ou moins important.

Tableau 4 : effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention, selon la taille de l'EPL

Surface de l'entrepôt ou plate-forme logistique	Effectifs salariés au 31/12/2014		
	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Entre 5 000 m ² et 10 000 m ²	7	16	30
Entre 10 000 m ² et 20 000 m ²	11	23	46
Entre 20 000 m ² et 30 000 m ²	13	30	69
Supérieure ou égale à 30 000 m ²	23	61	127

Notes : au 31 décembre 2014, un quart des EPL de plus de 30 000 m² employait moins de 23 salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention (1^{er} quartile), un quart en employait plus de 127 (3^e quartile), et la moitié en employait moins de 61 (médiane).

Source : SOeS

partie 2

Les entrepôts et les aires logistiques dans les régions

— À travers une série de cartes et de tableaux, cette partie présente pour chaque région métropolitaine des informations sur les entrepôts et les aires logistiques : localisation, composition, emplois.



LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Île-de-France

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	84	21 900
Transport et autres activités logistiques	159	18 400
Entreposage et transport	243	19 600
Industrie manufacturière	83	22 000
Commerce de gros	150	16 600
Commerce de détail	88	23 400
Commerce automobile	17	14 000
Autres	65	17 300
Total	646	19 300

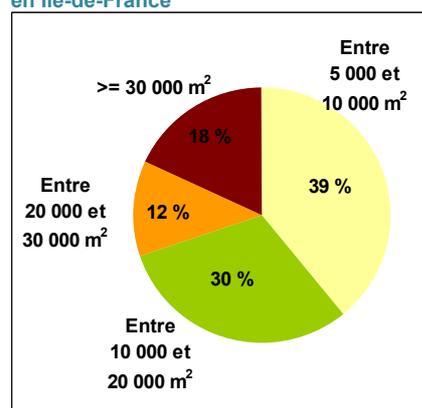
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Île-de-France

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	624	97	81
Dont aires logistiques "denses"	530	82	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	22	3	19
Total	646	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Île-de-France



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Île-de-France

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	107 000
Ouvriers	84 000
Professions intermédiaires	16 000
Encadrement	7 000
Part dans l'emploi total régional	1,9 %
Professions du transport de marchandises	119 000
Chauffeurs	86 000
Ouvriers du transport	11 000
Professions intermédiaires	15 000
Encadrement	7 000
Part de l'emploi total régional	2,1 %

Source : Insee - estimation SOeS

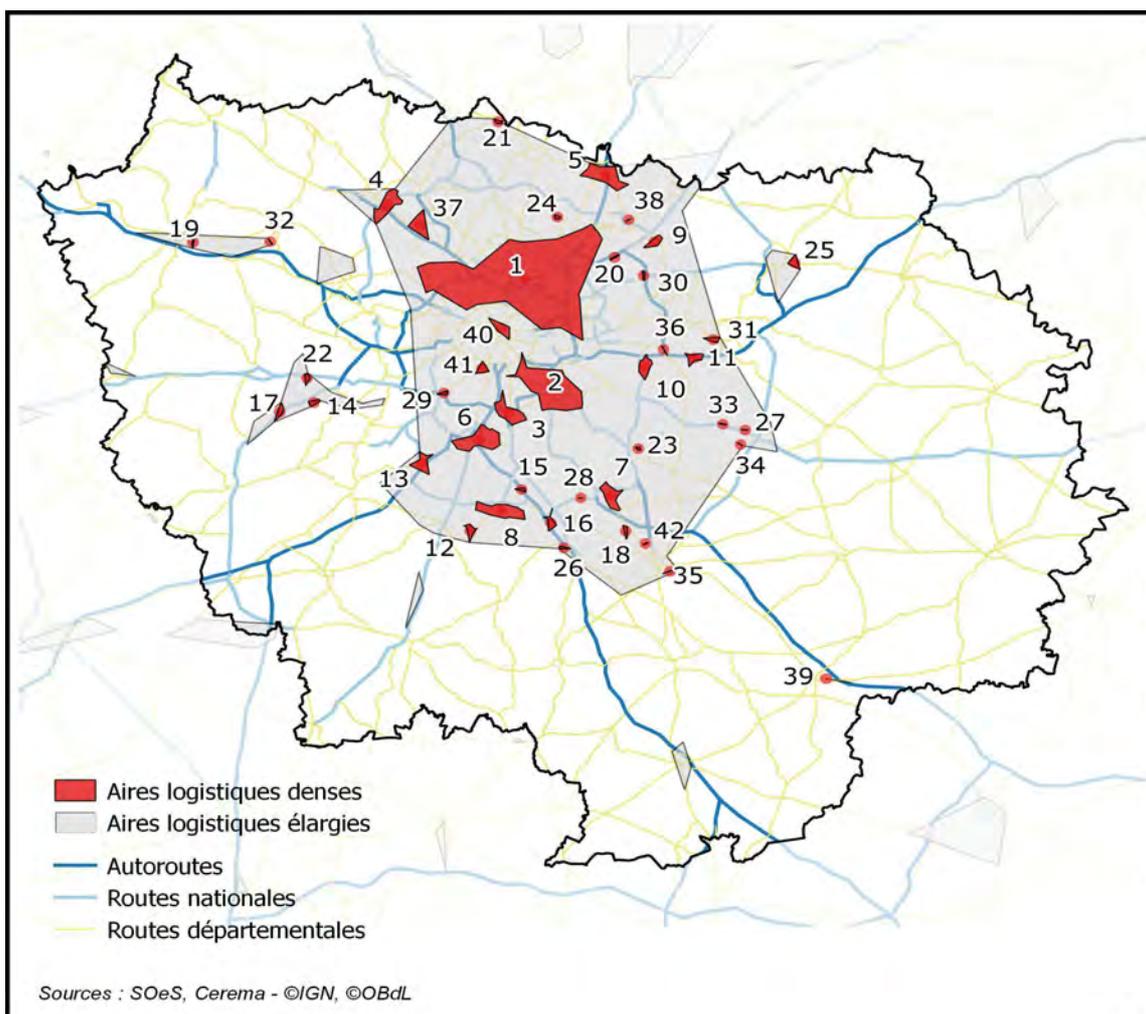
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Île-de-France

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	12 555	9	159 406	8
dont pavillon français	12 018	9	151 787	8
dont pavillon étranger	538	9	7 619	8
Déchargement dans la région	13 256	10	169 711	8
dont pavillon français	12 444	10	157 502	8
dont pavillon étranger	812	12	12 209	11

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Île-de-France



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Île-de-France

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Île-de-France, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Gennevilliers, Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, La Courneuve, Roissy-en-France, Pantin, Le Bourget, Argenteuil, Villeneuve-la-Garenne, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Saint-Denis, Saint-Ouen, Bonneuil-en-France, Bondy, Drancy, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Bezons, Lieusaint, Carrières-sur-Seine, Sartrouville, Clichy, Levallois-Perret, Dugny, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Villepinte, Garges-lès-Gonesse, Marly-la-Ville, Saint-Brice-sous-Forêt	120 - 139	2 077 000	44	36	9	11
2	Vitry-sur-Seine, Bonneuil-sur-Marne, Alfortville, Créteil, Paris, Ivry-sur-Seine, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges, Rosny-sous-Bois, Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villejuif	30 - 39	677 000	33	50	11	6
3	Rungis, Thiais, Chevilly-Larue, Orly, Villejuif	30 - 39	546 000	53	41	3	3
4	Saint-Ouen-l'Aumône, Éragny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine	30 - 39	553 000	47	28	16	9
5	Marly-la-Ville, Saint-Witz, Vémars, Survilliers, Moussy-le-Neuf	20 - 29	787 000	41	41	10	7
6	Wissous, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Morangis, Massy, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette, Antony	20 - 29	360 000	46	35	8	12
7	Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Lieusaint, Tigery	20 - 29	575 000	68	24	0	8
8	Bondoufle, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge	20 - 29	336 000	43	48	0	9
9	Compans, Mitry-Mory	20 - 29	402 000	55	30	10	5
10	Croissy-Beaubourg, Lognes, Émerainville, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie	10 - 19	242 000	44	38	13	6

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.2 (suite) : les aires logistiques denses en Île-de-France, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

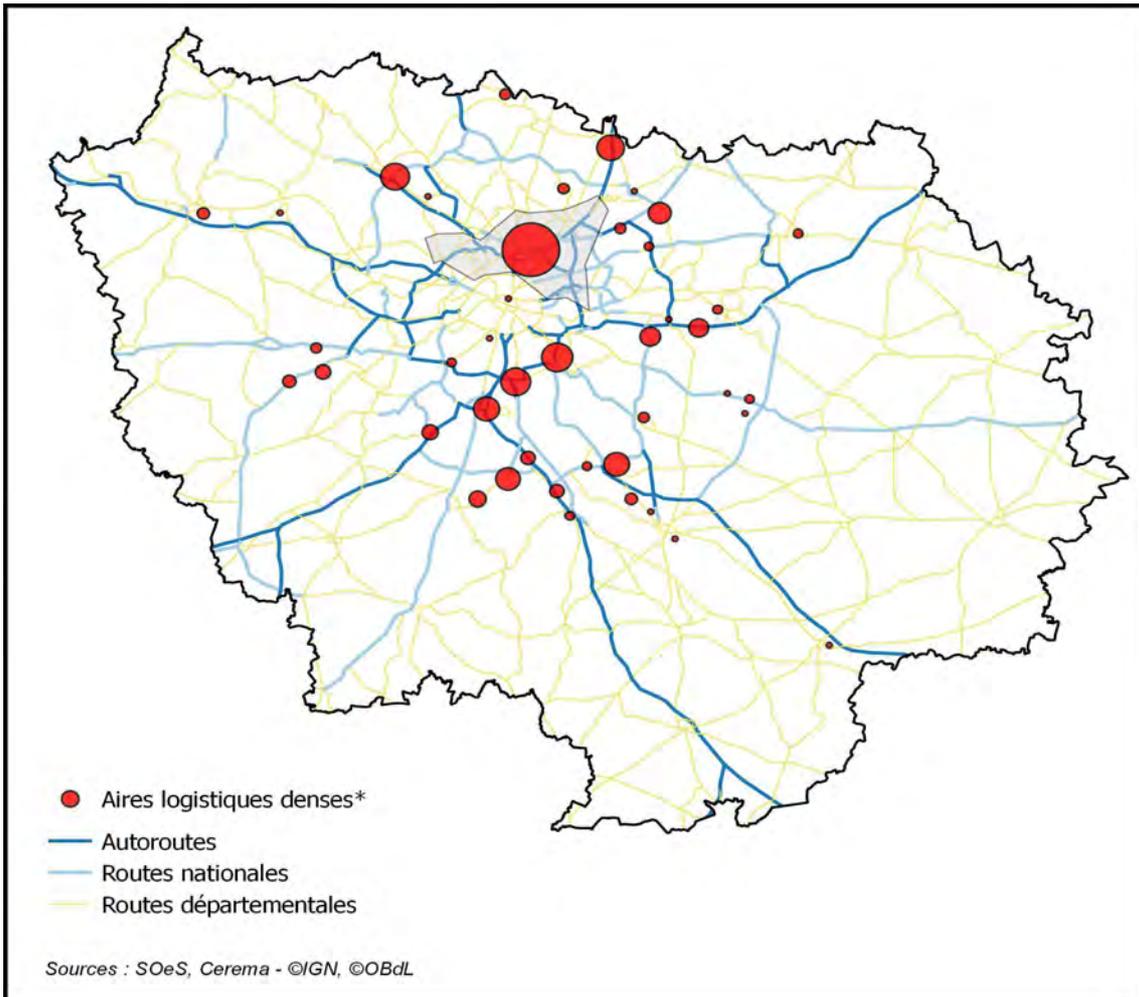
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
11	Bussy-Saint-Georges, Ferrières-en-Brie	10 - 19	446 000	53	40	0	7
12	Brétigny-sur-Orge, Saint-Germain-lès-Arpajon, Marolles-en-Hurepoix	10 - 19	292 000	55	27	0	18
13	Villejust, Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Marcoussis	10 - 19	145 000	40	40	20	0
14	Trappes	3 - 9	249 000	56	44	0	0
15	Ris-Orangis, Fleury-Mérogis, Grigny	3 - 9	116 000	25	63	0	13
16	Villabé, Lisses, Évry	3 - 9	251 000	50	25	13	13
17	Maurepas, Coignières	3 - 9	147 000	0	57	0	43
18	Savigny-le-Temple	3 - 9	232 000	50	33	17	0
19	Limay	3 - 9	96 000	50	17	33	0
20	Mitry-Mory, Tremblay-en-France	3 - 9	47 000	20	0	20	60
21	Bruyères-sur-Oise	3 - 9	172 000	40	60	0	0
22	Élancourt, Plaisir, Trappes	3 - 9	41 000	100	0	0	0
23	Brie-Comte-Robert	3 - 9	110 000	60	40	0	0
24	Goussainville	3 - 9	57 000	60	40	0	0
25	Poincy, Meaux	3 - 9	59 000	75	25	0	0
26	Le Coudray-Montceaux	3 - 9	100 000	100	0	0	0
27	Châtres	3 - 9	170 000	100	0	0	0
28	Tigery	3 - 9	55 000	50	50	0	0
29	Le Plessis-Robinson, Vélizy-Villacoublay, Clamart	3 - 9	43 000	25	75	0	0
30	Villeparisis	3 - 9	53 000	75	0	0	25
31	Chanteloup-en-Brie, Chessy, Jossigny, Montévrain	3 - 9	61 000	25	25	0	50
32	Les Mureaux	3 - 9	85 000	67	0	0	33
33	Tournan-en-Brie	3 - 9	76 000	0	67	33	0
34	Châtres	3 - 9	113 000	67	33	0	0
35	Vaux-le-Pénil, Melun	3 - 9	42 000	0	33	67	0
36	Bussy-Saint-Martin, Collégien, Torcy	3 - 9	33 000	0	67	33	0
37	Herblay, Beauchamp	3 - 9	18 000	67	0	33	0
38	Le Mesnil-Amelot	3 - 9	64 000	33	0	33	33
39	Montereau-Fault-Yonne	3 - 9	90 000	67	0	33	0
40	Paris	3 - 9	20 000	0	33	0	67
41	Châtillon, Malakoff, Arcueil	3 - 9	58 000	33	67	0	0
42	Vert-Saint-Denis	3 - 9	171 000	100	0	0	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Île-de-France



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Gennevilliers, Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, La Courneuve, Roissy-en-France, Pantin, Le Bourget, Argenteuil, Villeneuve-la-Garenne, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Saint-Denis, Saint-Ouen, Bonneuil-en-France, Bondy, Drancy, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Bezons, Lieusaint, Carrières-sur-Seine, Sartrouville, Clichy, Levallois-Perret, Dugny, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Villepinte, Garges-lès-Gonesse, Marly-la-Ville, Saint-Brice-sous-Forêt	21 000	4 200	3
2	Vitry-sur-Seine, Bonneuil-sur-Marne, Alfortville, Créteil, Paris, Ivry-sur-Seine, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges, Rosny-sous-Bois, Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villejuif	5 100	1 100	2
3	Rungis, Thiais, Chevilly-Larue, Orly, Villejuif	5 500	1 000	6
4	Saint-Ouen-l'Aumône, Éragny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine	3 100	1 400	7
5	Marly-la-Ville, Saint-Witz, Vémars, Survilliers, Moussy-le-Neuf	2 000	1 600	31
6	Wissous, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Morangis, Massy, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette, Antony	5 100	1 900	5
7	Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Lieusaint, Tigery	2 500	1 500	13
8	Bondoufle, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge	2 700	1 200	7
9	Compans, Mitry-Mory	1 500	800	15
10	Croissy-Beaubourg, Lognes, Emerainville, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie	1 800	700	6
11	Bussy-Saint-Georges, Ferrières-en-Brie	1 400	900	14
12	Brétigny-sur-Orge, Saint-Germain-lès-Arpajon, Marolles-en-Hurepoix	1 200	700	11
13	Villejust, Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Marcoussis	1 100	300	4

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Gennevilliers, Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois, Gonesse, La Courneuve, Roissy-en-France, Pantin, Le Bourget, Argenteuil, Villeneuve-la-Garenne, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Saint-Denis, Saint-Ouen, Bonneuil-en-France, Bondy, Drancy, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Bezons, Lieusaint, Carrières-sur-Seine, Sartrouville, Clichy, Levallois-Perret, Dugny, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Villepinte, Garges-lès-Gonesse, Marly-la-Ville, Saint-Brice-sous-Forêt	170	170
2 ⁽²⁾	Vitry-sur-Seine, Bonneuil-sur-Marne, Alfortville, Créteil, Paris, Ivry-sur-Seine, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges, Rosny-sous-Bois, Boissy-Saint-Léger, Valenton, Villejuif	50	50
3	Rungis, Thiais, Chevilly-Larue, Orly, Villejuif	40	40
4	Saint-Ouen-l'Aumône, Éragny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine	20	20
5	Marly-la-Ville, Saint-Witz, Vémars, Surveilliers, Moussy-le-Neuf	10	10
6	Wissous, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Morangis, Massy, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette, Antony	40	40
7	Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Lieusaint, Tigery	20	20
8	Bondoufle, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge	20	20
9	Compans, Mitry-Mory	20	20
10	Croissy-Beaubourg, Lognes, Emerainville, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie	10	10
11	Bussy-Saint-Georges, Ferrières-en-Brie	10	10
12	Brétigny-sur-Orge, Saint-Germain-lès-Arpajon, Marolles-en-Hurepoix	10	10
13	Villejust, Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Marcoussis	10	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

⁽²⁾ Pour cette aire logistique, les mouvements de camions liés à la commune de Paris n'ont pas été comptabilisés.

Note de lecture : 20 ‰ des trajets de poids lourds en Île-de-France ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Compans, Mitry-Mory.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Hauts-de-France

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	76	24 900
Transport et autres activités logistiques	106	24 500
Entreposage et transport	182	24 700
Industrie manufacturière	210	16 000
Commerce de gros	115	17 500
Commerce de détail	69	26 700
Commerce automobile	7	35 800
Autres	47	15 000
Total	630	20 100

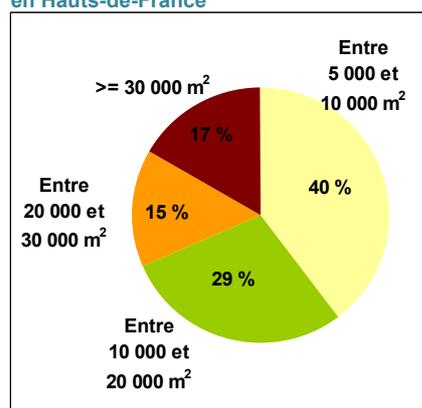
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Hauts-de-France

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	552	88	81
Dont aires logistiques "denses"	397	63	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	78	12	19
Total	630	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Hauts-de-France



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Hauts-de-France

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	69 000
Ouvriers	58 000
Professions intermédiaires	9 000
Encadrement	2 000
Part dans l'emploi total régional	3,5 %
Professions du transport de marchandises	62 000
Chauffeurs	53 000
Ouvriers du transport	3 000
Professions intermédiaires	5 000
Encadrement	2 000
Part de l'emploi total régional	3,1 %

Source : Insee - estimation SOeS

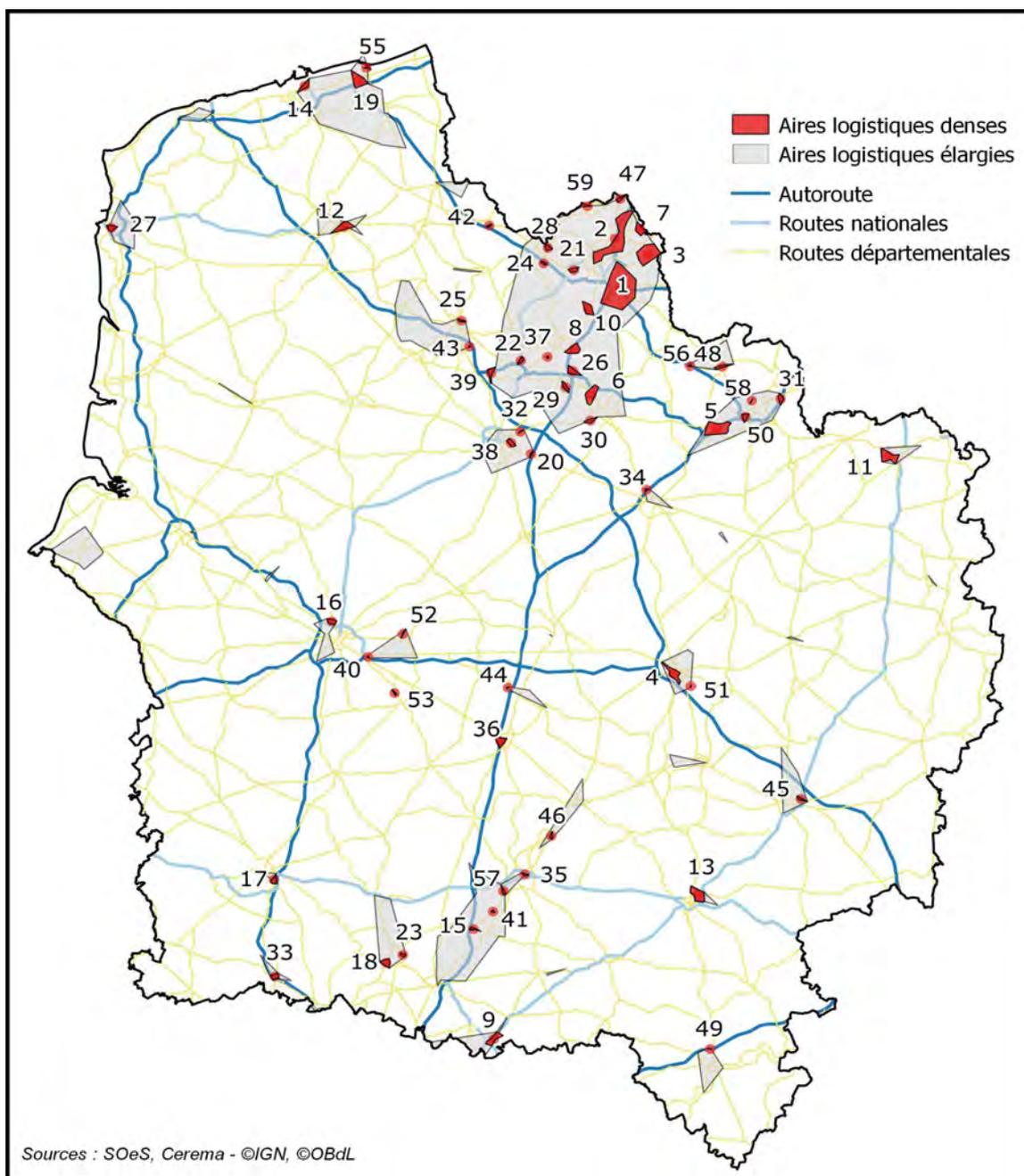
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Hauts-de-France

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	12 962	9	206 117	10
dont pavillon français	11 933	9	187 332	10
dont pavillon étranger	1 029	18	18 786	20
Déchargement dans la région	12 880	9	205 725	10
dont pavillon français	11 701	9	184 731	10
dont pavillon étranger	1 179	18	20 994	19

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Hauts-de-France



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Hauts-de-France

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Hauts-de-France, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Lesquin, Fretin, Villeneuve-d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin	40 - 49	693 000	50	39	5	7
2	Roncq, Neuville-en-Ferrain, Bondues, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Mouvaux, Tourcoing, Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille, Wambrechies, Wasquehal	20 - 29	320 000	32	29	36	4
3	Hem, Leers, Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Toufflers, Wasquehal, Wattrelos	10 - 19	408 000	42	21	26	11
4	Gauchy, Saint-Quentin, Morcourt	10 - 19	184 000	18	9	45	27
5	Prouvy, Rouvignies, Denain, Douchy-les-Mines, Wavrechain-sous-Denain	10 - 19	273 000	40	20	30	10
6	Lauwin-Planque, Fiers-en-Escrebieux, Cuincy, Aubry	10 - 19	366 000	40	30	20	10
7	Tourcoing, Wattrelos, Roubaix	10 - 19	195 000	10	70	0	20
8	Libercourt, Carvin, Oignies	10 - 19	207 000	80	0	10	10
9	Lagny-le-Sec, Le Plessis-Belleville, Sillery-le-Long	3 - 9	372 000	33	44	11	11
10	Seclin, Noyelles-lès-Seclin	3 - 9	106 000	22	22	33	22
11	Feignies, Maubeuge, Hautmont, Louvroil	3 - 9	286 000	22	0	67	11
12	Arques, Blendecques	3 - 9	326 000	11	22	67	0
13	Villeneuve-Saint-Germain, Soissons, Bucy-le-Long, Crouy, Cuffies	3 - 9	160 000	38	13	25	25
14	Loon-Plage	3 - 9	389 000	88	13	0	0
15	Longueil-Sainte-Marie	3 - 9	330 000	63	25	13	0
16	Amiens	3 - 9	140 000	0	71	29	0
17	Beauvais, Allonne	3 - 9	87 000	29	29	43	0
18	Montataire, Creil	3 - 9	105 000	43	29	29	0
19	Dunkerque, Coudekerque-Branche	3 - 9	144 000	17	50	33	0
20	Monchy-le-Preux, Wancourt	3 - 9	70 000	67	17	17	0
21	Lille	3 - 9	96 000	33	50	17	0
22	Vendin-le-Vieil, Lens	3 - 9	130 000	50	50	0	0
23	Verneuil-en-Halatte, Nogent-sur-Oise	3 - 9	151 000	0	67	33	0
24	La Chapelle-d'Armentières, Bois-Grenier	3 - 9	137 000	17	83	0	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.2 (suite) : les aires logistiques denses en Hauts-de-France, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

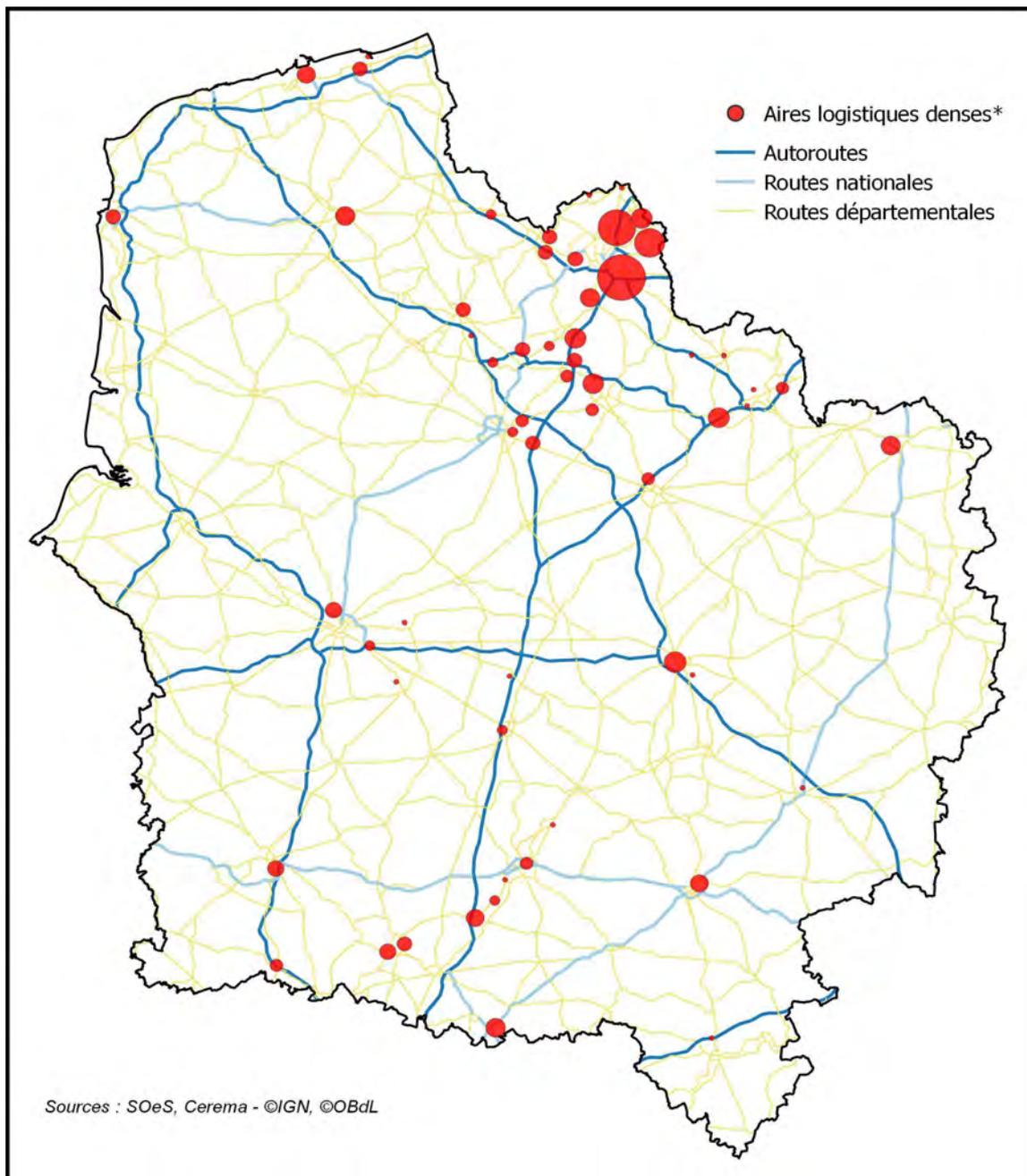
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
25	Béthune	3 - 9	117 000	33	17	33	17
26	Dourges	3 - 9	167 000	67	33	0	0
27	Boulogne-sur-Mer, Outreau, Le Portel	3 - 9	119 000	67	0	33	0
28	Houplines	3 - 9	117 000	50	33	17	0
29	Hénin-Beaumont	3 - 9	172 000	40	20	20	20
30	Brebières, Courchelettes, Corbehem	3 - 9	110 000	40	0	40	20
31	Onnaing	3 - 9	342 000	40	20	40	0
32	Saint-Laurent-Blangy, Athies	3 - 9	56 000	40	40	20	0
33	Méru, Amblainville	3 - 9	95 000	20	40	40	0
34	Tilloy-lez-Cambrai, Raillencourt-Sainte-Olle, Sailly-lez-Cambrai	3 - 9	132 000	40	40	20	0
35	Compiègne, Clairoix	3 - 9	87 000	40	20	40	0
36	Roye	3 - 9	124 000	25	0	75	0
37	Harnes	3 - 9	106 000	50	25	25	0
38	Saint-Laurent-Blangy, Tilloy-lès-Mofflaines	3 - 9	96 000	75	25	0	0
39	Angres, Bully-les-Mines, Liévin	3 - 9	58 000	50	25	25	0
40	Glisy, Boves	3 - 9	69 000	25	50	25	0
41	Le Meux	3 - 9	67 000	25	0	50	25
42	Bailleul	3 - 9	45 000	25	0	75	0
43	Labourse, Noeux-les-Mines	3 - 9	33 000	0	33	67	0
44	Chaulnes	3 - 9	56 000	33	33	0	33
45	Laon, Athies-sous-Laon	3 - 9	54 000	67	33	0	0
46	Ribécourt-Dreslincourt	3 - 9	53 000	0	33	67	0
47	Halluin	3 - 9	45 000	33	33	33	0
48	Saint-Amand-les-Eaux	3 - 9	23 000	0	33	67	0
49	Épaux-Bézu, Château-Thierry	3 - 9	162 000	67	0	33	0
50	Valenciennes, Trieth-Saint-Léger	3 - 9	75 000	67	0	33	0
51	Itancourt	3 - 9	50 000	33	0	67	0
52	Corbie, Aubigny	3 - 9	45 000	33	0	67	0
53	Moreuil	3 - 9	76 000	0	0	33	67
54	Villers-Cotterêts	3 - 9	94 000	33	67	0	0
55	Dunkerque	3 - 9	100 000	100	0	0	0
56	Sars-et-Rosières	3 - 9	33 000	0	67	0	33
57	Compiègne, Venette	3 - 9	23 000	0	67	33	0
58	Anzin	3 - 9	44 000	100	0	0	0
59	Comines, Wervicq-Sud	3 - 9	89 000	0	33	67	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Hauts-de-France



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Lesquin, Fretin, Villeneuve-d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin	3 000	1 300	4
2	Roncq, Neuville-en-Ferrain, Bondues, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Mouvaux, Tourcoing, Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille, Wambrechies, Wasquehal	3 100	900	3
3	Hem, Leers, Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Toufflers, Wasquehal, Wattrelos	3 300	1 200	5
4	Gauchy, Saint-Quentin, Morcourt	1 000	400	4
5	Prouvy, Rouvignies, Denain, Douchy-les-Mines, Wavrechain-sous-Denain	900	500	7
6	Lauwin-Planque, Flers-en-Escrebieux, Cuincy, Auby	1 000	600	9
7	Tourcoing, Wattrelos, Roubaix	2 200	900	3
8	Libercourt, Carvin, Oignies	1 100	500	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région
Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Lesquin, Fretin, Villeneuve-d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin	20	20
2	Roncq, Neuville-en-Ferrain, Bondues, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Mouvoux, Tourcoing, Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille, Wambrechies, Wasquehal	20	20
3	Hem, Leers, Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Toufflers, Wasquehal, Wattrelos	20	20
4	Gauchy, Saint-Quentin, Morcourt	20	20
5	Prouvy, Rouvignies, Denain, Douchy-les-Mines, Wavrechain-sous-Denain	10	10
6	Lauwin-Planque, Flers-en-Escrebieux, Cuincy, Aubry	10	10
7	Tourcoing, Wattrelos, Roubaix	10	10
8	Libercourt, Carvin, Oignies	10	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 20 ‰ des trajets de poids lourds en Hauts-de-France ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Lesquin, Fretin, Villeneuve-d'Ascq, Sainghin-en-Mélantois, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	51	18 000
Transport et autres activités logistiques	130	15 600
Entreposage et transport	181	16 300
Industrie manufacturière	186	14 000
Commerce de gros	117	14 800
Commerce de détail	50	28 700
Commerce automobile	10	17 600
Autres	46	16 200
Total	590	16 300

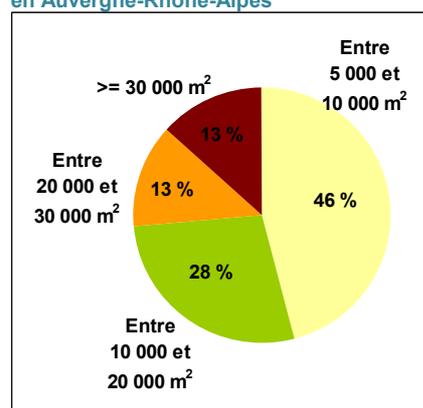
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Auvergne-Rhône-Alpes

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	518	88	81
Dont aires logistiques "denses"	374	63	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	72	12	19
Total	590	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entrepôt et de la manutention et du transport de marchandises en Auvergne-Rhône-Alpes

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entrepôt et la manutention	79 000
Ouvriers	62 000
Professions intermédiaires	12 000
Encadrement	4 000
Part dans l'emploi total régional	2,7 %
Professions du transport de marchandises	83 000
Chauffeurs	71 000
Ouvriers du transport	3 000
Professions intermédiaires	7 000
Encadrement	2 000
Part de l'emploi total régional	2,9 %

Source : Insee - estimation SOeS

Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	18 425	13	250 045	13
dont pavillon français	17 877	14	241 183	13
dont pavillon étranger	547	10	8 862	9
Déchargement dans la région	18 398	13	250 563	12
dont pavillon français	17 768	14	240 059	13
dont pavillon étranger	630	9	10 504	9

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques en Auvergne-Rhône-Alpes

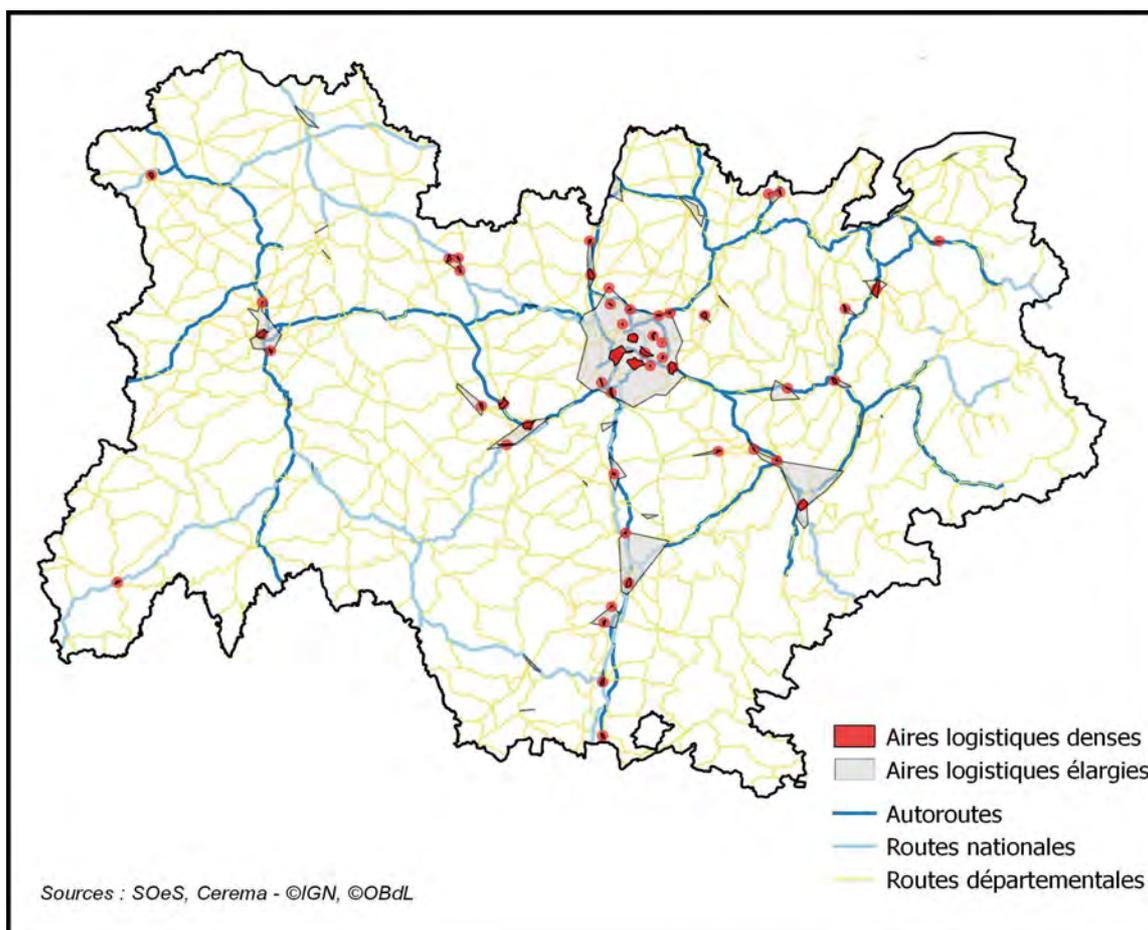
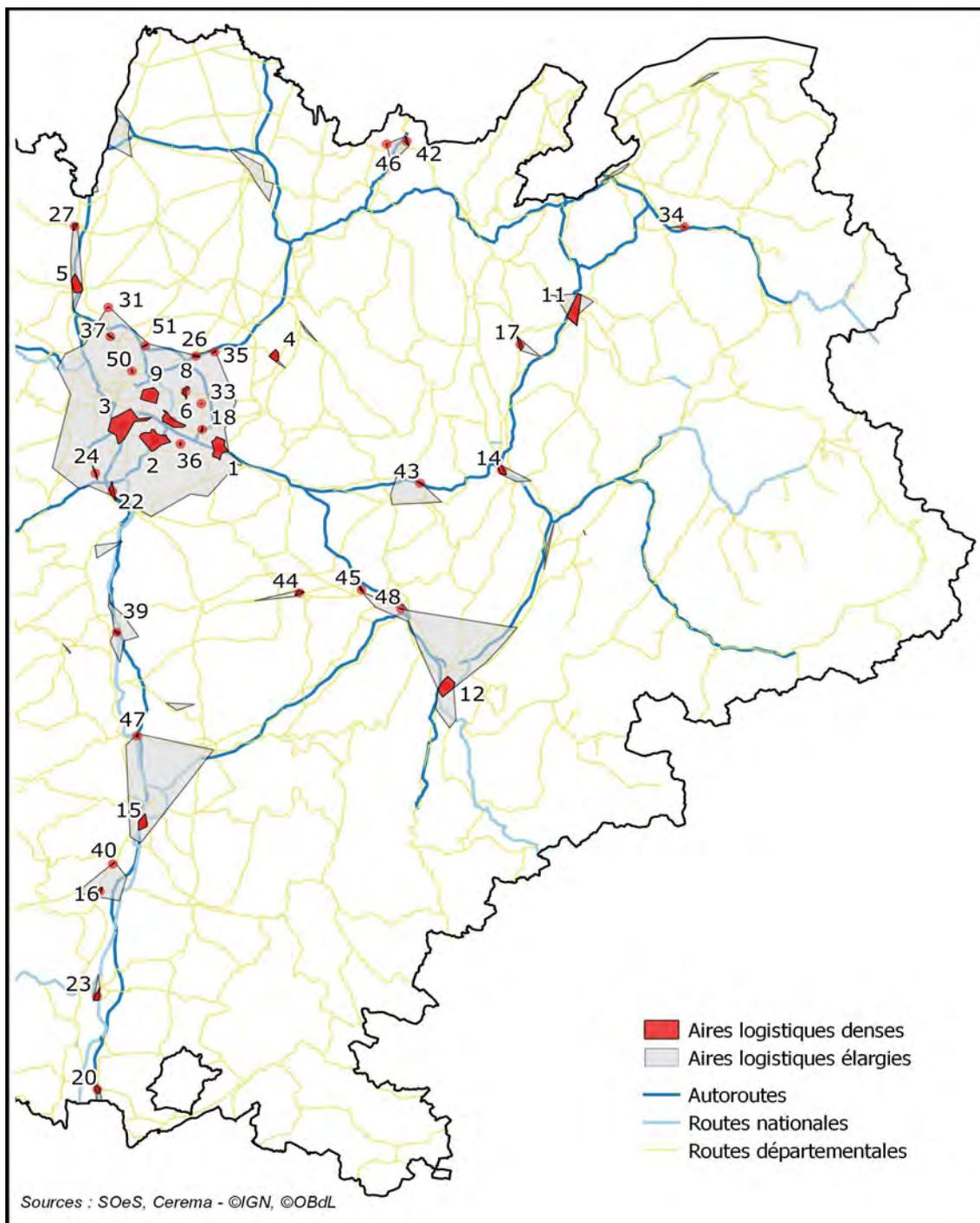
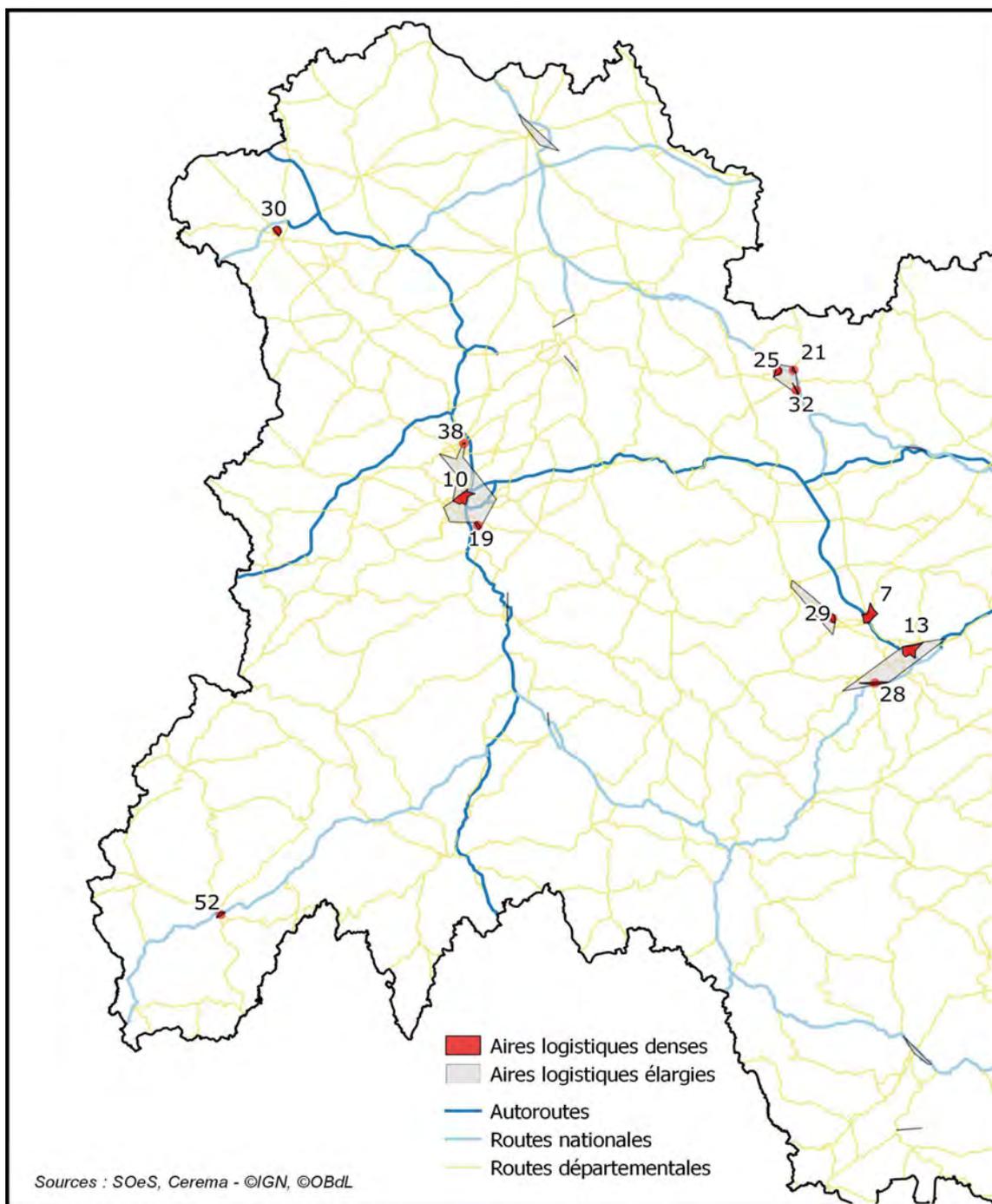


Figure 2.1a : localisation des aires logistiques* en Auvergne-Rhône-Alpes



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.1b : localisation des aires logistiques* en Auvergne-Rhône-Alpes



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, La Verpillière	50 - 59	1 347 000	63	30	2	6
2	Saint-Priest, Corbas, Chaponnay, Mions, Vénissieux, Toussieu	40 - 49	591 000	46	44	10	0
3	Saint-Fons, Vénissieux, Lyon, Saint-Genis-Laval, Irigny, La Mulatière, Feyzin	10 - 19	376 000	21	37	42	0
4	Saint-Vulbas	10 - 19	484 000	58	26	16	0
5	Villefranche-sur-Saône, Arnas, Gleizé, Limas	10 - 19	114 000	46	8	31	15
6	Saint-Priest, Genas, Saint-Bonnet-de-Mure, Chassieu	10 - 19	167 000	17	58	8	17
7	Andrézieux-Bouthéon, Veauche, La Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules	10 - 19	295 000	45	9	45	0
8	Meyzieu, Jonage	10 - 19	115 000	20	30	50	0
9	Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu	10 - 19	80 000	20	60	20	0
10	Clermont-Ferrand	10 - 19	310 000	10	40	30	20
11	Annecy, Argonay, Cran-Gevrier, Pringy, Seynod	3 - 9	89 000	25	25	38	13
12	Échirolles, Grenoble, Eybens	3 - 9	62 000	13	63	25	0
13	Saint-Étienne, Sorbiers, La Talaudière	3 - 9	80 000	50	13	38	0
14	Chambéry, La Motte-Servolex	3 - 9	88 000	14	43	43	0
15	Portes-lès-Valence, Valence	3 - 9	190 000	17	67	0	17
16	Le Pouzin	3 - 9	123 000	50	17	17	17
17	Rumilly, Marigny-Saint-Marcel	3 - 9	136 000	20	20	60	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.2 (suite) : les aires logistiques denses en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

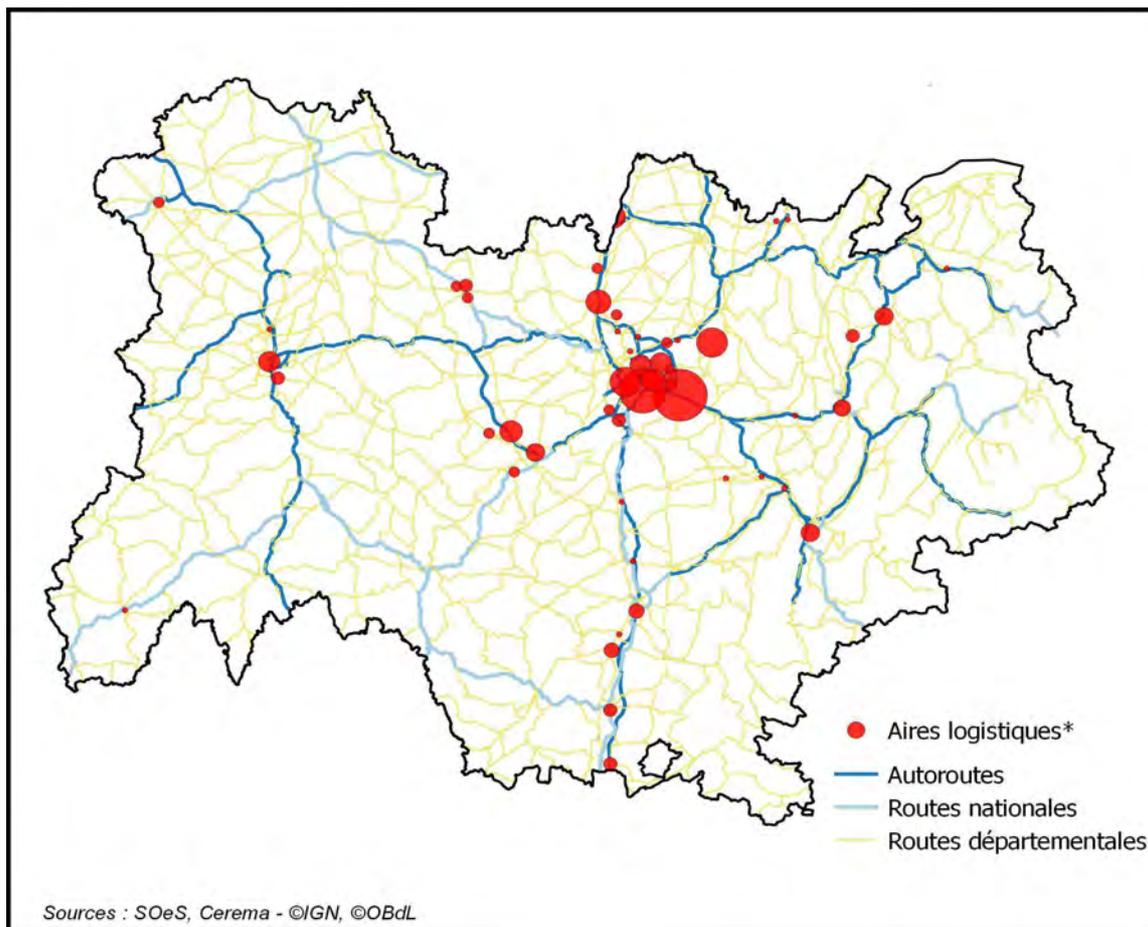
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
18	Saint-Laurent-de-Mure, Colombier-Saugnieu	3 - 9	94 000	60	40	0	0
19	Courmon-d'Auvergne	3 - 9	66 000	40	60	0	0
20	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Pierrelatte	3 - 9	95 000	20	40	20	20
21	Roanne	3 - 9	63 000	0	20	60	20
22	Chasse-sur-Rhône, Loire-sur-Rhône, Communay	3 - 9	140 000	60	20	20	0
23	Montélimar	3 - 9	109 000	40	40	20	0
24	Grigny, Montagny	3 - 9	42 000	25	25	50	0
25	Riorges, Mably	3 - 9	59 000	25	50	25	0
26	La Boisse, Dagneux	3 - 9	33 000	50	25	25	0
27	Saint-Jean-d'Ardières, Belleville	3 - 9	109 000	25	50	25	0
28	Le Chambon-Feugerolles, Fraisses	3 - 9	32 000	0	100	0	0
29	Sury-le-Comtal	3 - 9	58 000	50	0	50	0
30	Montluçon	3 - 9	82 000	75	0	25	0
31	Reyrieux	3 - 9	83 000	75	0	25	0
32	Le Coteau	3 - 9	36 000	25	50	25	0
33	Pusignan	3 - 9	52 000	50	25	0	25
34	Bonneville, Ayse	3 - 9	48 000	0	67	33	0
35	Balan, Béligneux, Bressolles	3 - 9	30 000	0	67	33	0
36	Saint-Pierre-de-Chandieu	3 - 9	31 000	67	0	33	0
37	Genay, Neuville-sur-Saône	3 - 9	51 000	33	0	67	0
38	Riom	3 - 9	80 000	67	0	0	33
39	Saint-Rambert-d'Albon	3 - 9	66 000	67	0	33	0
40	La Voulte-sur-Rhône	3 - 9	51 000	0	0	33	67
41	Colombier-Saugnieu	3 - 9	29 000	100	0	0	0
42	Arbent, Oyonnax	3 - 9	50 000	33	0	67	0
43	Belmont-Tramonet	3 - 9	32 000	33	33	33	0
44	Brézins, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	3 - 9	70 000	0	67	33	0
45	Rives	3 - 9	83 000	0	67	33	0
46	Oyonnax	3 - 9	34 000	33	0	67	0
47	Tain-l'Hermitage, Mercuroi	3 - 9	57 000	0	100	0	0
48	Voreppe, Moirans	3 - 9	26 000	33	33	33	0
49	Saint-Georges-d'Espéranche	3 - 9	127 000	33	67	0	0
50	Rillieux-la-Pape	3 - 9	23 000	0	67	33	0
51	Miribel	3 - 9	36 000	33	67	0	0
52	Aurillac	3 - 9	50 000	33	33	33	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Auvergne-Rhône-Alpes



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, La Verpillière	3 200	2 300	22
2	Saint-Priest, Corbas, Chaponnay, Mions, Vénissieux, Toussieu	5 900	1 400	7
3	Saint-Fons, Vénissieux, Lyon, Saint-Genis-Laval, Irigny, La Mulatière, Feyzin	2 600	900	5
4	Saint-Vulbas	1 400	1 200	25
5	Villefranche-sur-Saône, Arnas, Gleizé, Limas	800	200	3
6	Saint-Priest, Genas, Saint-Bonnet-de-Mure, Chassieu	3 400	300	6
7	Andrézieux-Bouthéon, Veauce, La Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules	900	500	7
8	Meyzieu, Jonage	900	200	7
9	Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu	2 100	200	2
10	Clermont-Ferrand	2 200	100	2

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, La Verpillière	10	10
2	Saint-Priest, Corbas, Chaponnay, Mions, Vénissieux, Toussieu	30	40
3 ⁽²⁾	Saint-Fons, Vénissieux, Lyon, Saint-Genis-Laval, Irigny, La Mulatière, Feyzin	20	20
4	Saint-Vulbas	0	0
5	Villefranche-sur-Saône, Arnas, Gleizé, Limas	10	10
6	Saint-Priest, Genas, Saint-Bonnet-de-Mure, Chassieu	20	20
7	Andrézieux-Bouthéon, Veauche, La Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules	10	10
8	Meyzieu, Jonage	0	10
9	Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu	10	10
10	Clermont-Ferrand	20	20

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

⁽²⁾ Pour cette aire logistique, les mouvements de camions liés à la commune de Lyon n'ont pas été comptabilisés.

Note de lecture : 10 ‰ des trajets de poids lourds en Auvergne-Rhône-Alpes ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, La Verpillière.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION GRAND-EST

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Grand-Est

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	24	17 300
Transport et autres activités logistiques	107	21 700
Entreposage et transport	131	20 900
Industrie manufacturière	180	20 800
Commerce de gros	86	15 800
Commerce de détail	36	26 300
Commerce automobile	7	17 600
Autres	32	16 700
Total	472	20 000

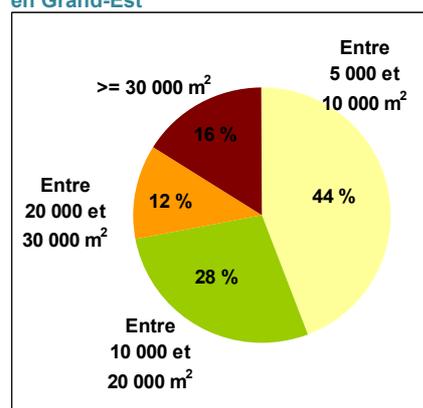
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Grand-Est

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	359	76	81
Dont aires logistiques "denses"	242	51	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	113	24	19
Total	472	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Grand-Est



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Grand-Est

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	53 000
Ouvriers	43 000
Professions intermédiaires	8 000
Encadrement	2 000
Part dans l'emploi total régional	2,7 %
Professions du transport de marchandises	58 000
Chauffeurs	51 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	3 %

Source : Insee - estimation SOeS

Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Grand-Est

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	14 415	11	221 455	11
dont pavillon français	13 041	10	198 498	10
dont pavillon étranger	1 374	24	22 957	24
Déchargement dans la région	14 332	10	219 029	11
dont pavillon français	12 931	10	196 281	10
dont pavillon étranger	1 401	21	22 749	20

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques en Grand-Est

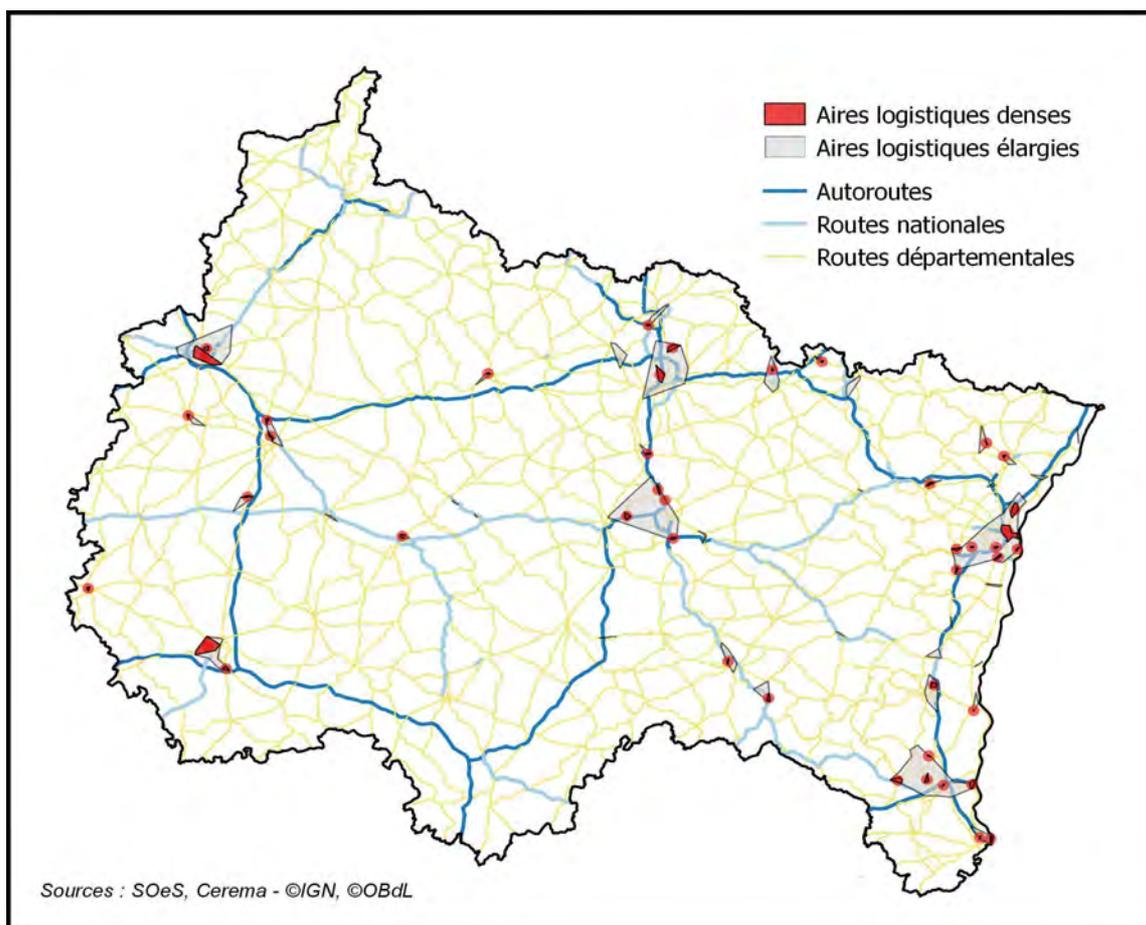
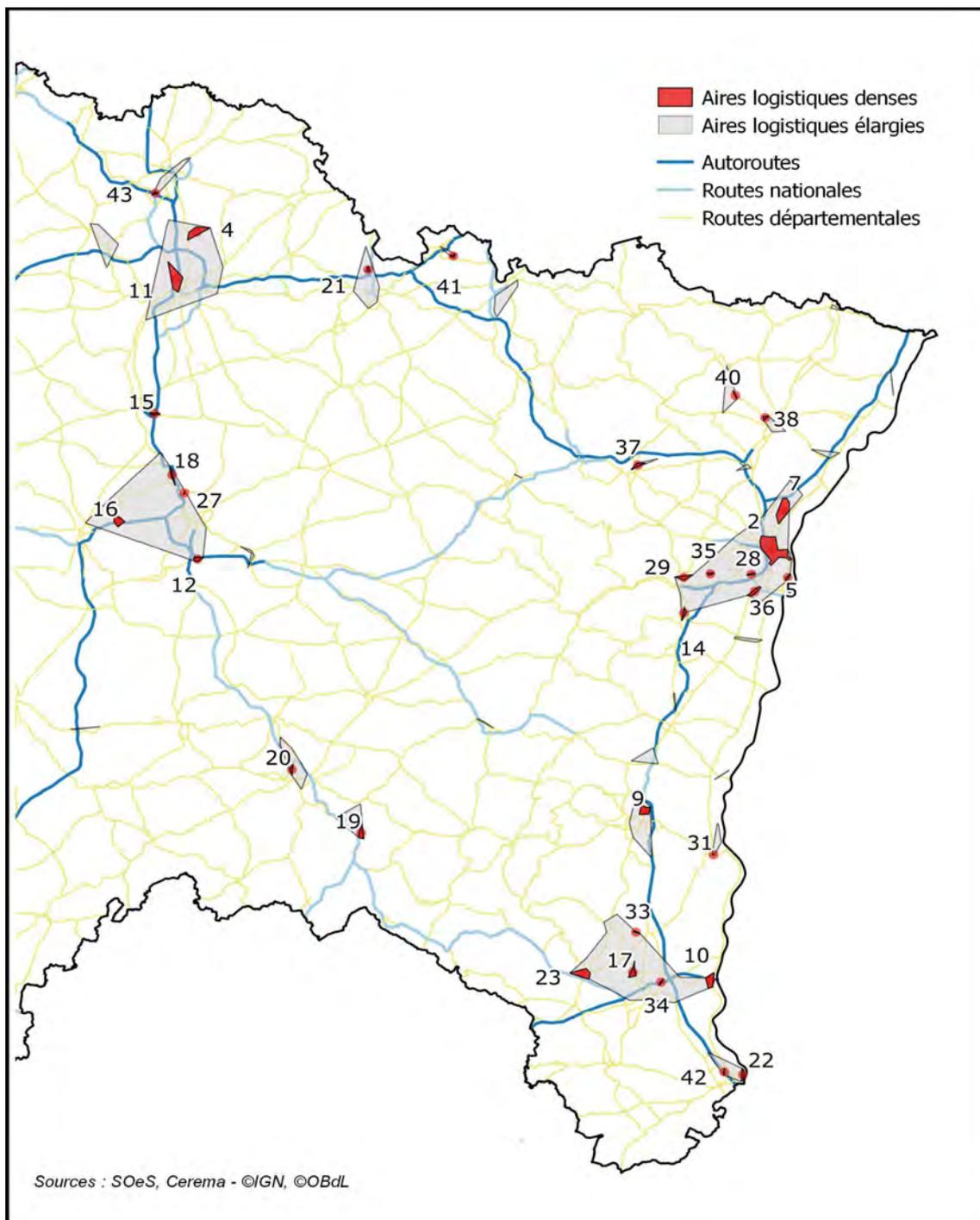
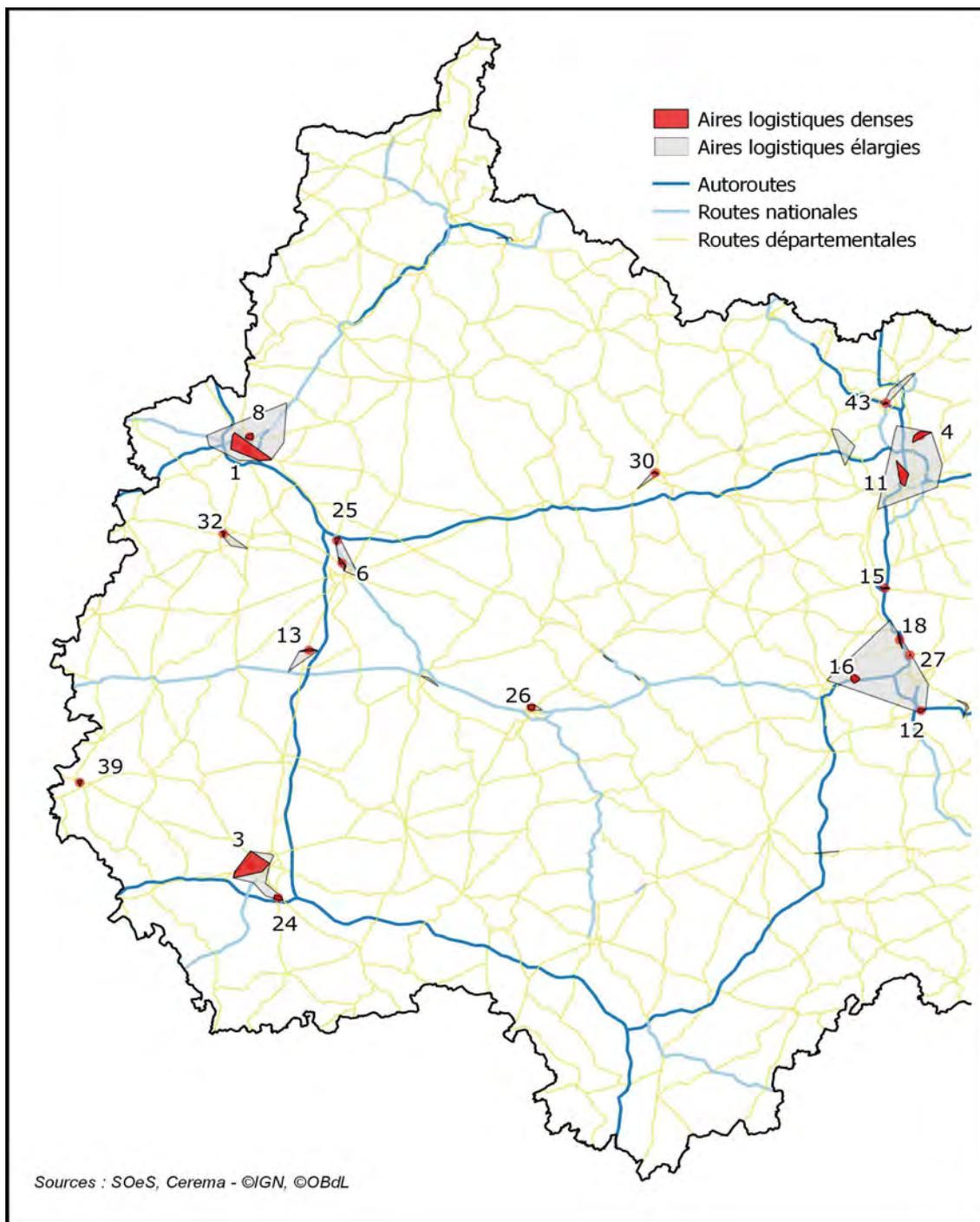


Figure 2.1a : localisation des aires logistiques* en Grand-Est



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.1b : localisation des aires logistiques* en Grand-Est



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Grand-Est, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Taissy	10 - 19	380 000	32	53	11	5
2	Strasbourg, Schiltigheim	10 - 19	336 000	25	50	25	0
3	Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Torvilliers, Barberey-Saint-Sulpice, La Rivière-de-Corps	10 - 19	213 000	29	0	57	14
4	Ennery, Flévy, Trémery	10 - 19	274 000	46	38	15	0
5	Strasbourg	10 - 19	170 000	55	27	18	0
6	Saint-Martin-sur-le-Pré, Recy, Châlons-en-Champagne	3 - 9	523 000	33	22	44	0
7	Hoerd, Reichstett, La Wantzenau	3 - 9	137 000	63	25	13	0
8	Reims, Bétheny	3 - 9	137 000	71	0	29	0
9	Colmar	3 - 9	145 000	14	43	43	0
10	Ottmarsheim, Hombourg	3 - 9	137 000	43	43	14	0
11	Woippy, Metz, La Maxe	3 - 9	252 000	71	14	14	0
12	Ludres, Fléville-devant-Nancy	3 - 9	109 000	33	33	33	0
13	Bussy-Létrée	3 - 9	188 000	83	0	17	0
14	Obernai	3 - 9	278 000	33	33	33	0
15	Atton	3 - 9	69 000	40	60	0	0
16	Gondreville	3 - 9	66 000	20	60	0	20
17	Wittenheim, Kingersheim, Richwiller	3 - 9	72 000	20	60	20	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en , en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

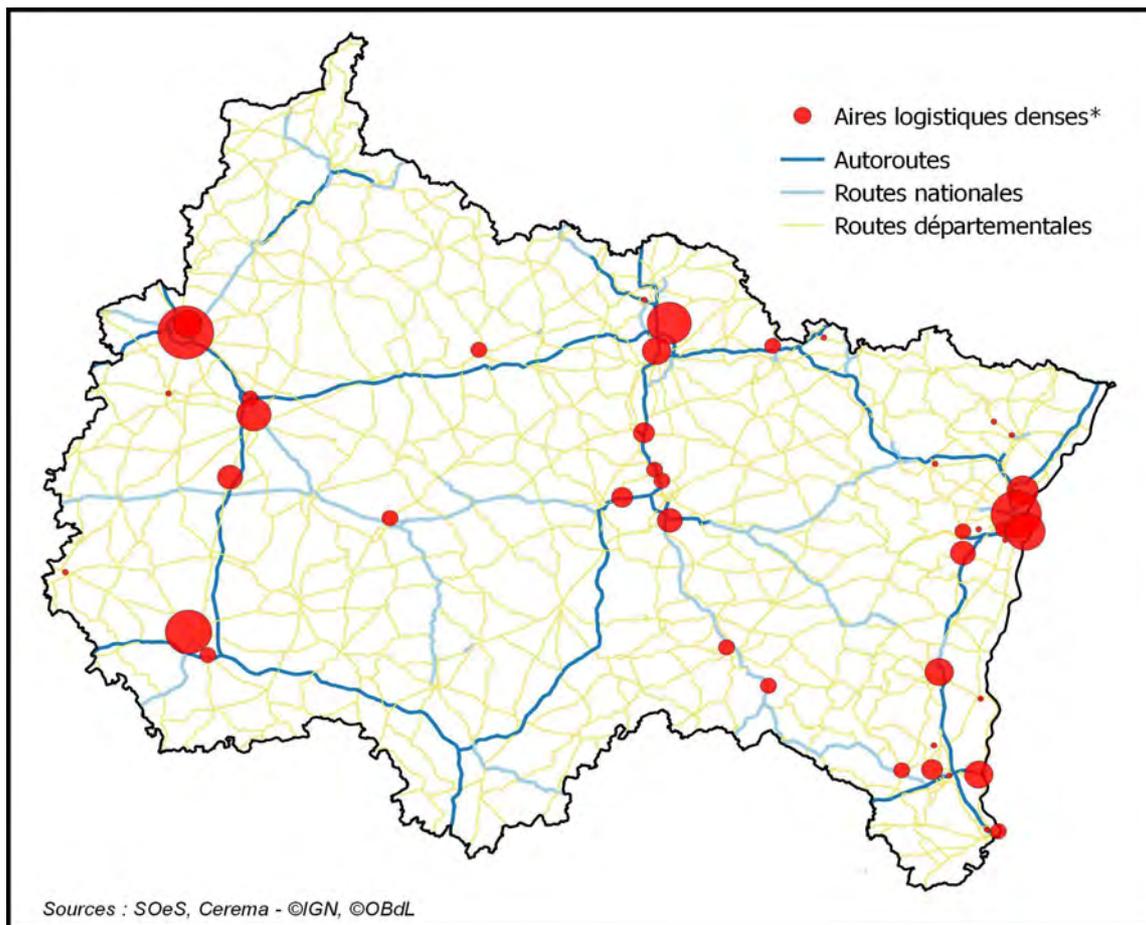
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
18	Custines, Frouard	3 - 9	76 000	25	0	75	0
19	Éloyes, Saint-Nabord	3 - 9	58 000	0	0	75	25
20	Golbey, Chavelot	3 - 9	66 000	50	0	50	0
21	Saint-Avold	3 - 9	45 000	50	0	25	25
22	Huningue, Village-Neuf	3 - 9	28 000	25	0	75	0
23	Cernay, Vieux-Thann	3 - 9	58 000	25	25	50	0
24	Buchères, Saint-Thibault	3 - 9	80 000	50	50	0	0
25	La Veuve	3 - 9	61 000	50	50	0	0
26	Saint-Dizier, Bettancourt-la-Ferrée	3 - 9	48 000	75	0	25	0
27	Champigneulles	3 - 9	71 000	0	50	25	25
28	Geispolsheim, Ostwald	3 - 9	30 000	25	25	25	25
29	Molsheim	3 - 9	57 000	25	0	75	0
30	Thierville-sur-Meuse, Verdun	3 - 9	113 000	25	50	0	25
31	Algolsheim, Neuf-Brisach, Volgelsheim	3 - 9	57 000	33	0	33	33
32	Épernay, Magenta	3 - 9	38 000	0	33	67	0
33	Ungersheim, Ensisheim	3 - 9	22 000	33	0	67	0
34	Sausheim, Illzach	3 - 9	33 000	33	33	33	0
35	Duppigheim, Duttlenheim	3 - 9	60 000	33	33	33	0
36	Fegersheim, Illkirch-Graffenstaden, Lipsheim	3 - 9	24 000	0	33	67	0
37	Steinbourg, Monswiller	3 - 9	26 000	33	0	67	0
38	Haguenau, Schweighouse-sur-Moder	3 - 9	45 000	0	33	33	33
39	Nogent-sur-Seine	3 - 9	40 000	33	67	0	0
40	Mertzwiller, Gundershoffen	3 - 9	40 000	0	33	67	0
41	Behren-lès-Forbach, OÉting	3 - 9	37 000	33	0	67	0
42	Saint-Louis	3 - 9	43 000	100	0	0	0
43	Fameck, Florange	3 - 9	56 000	0	33	33	33

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Grand-Est



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Taissy	1 900	400	2
2	Strasbourg, Schiltigheim	3 100	700	2
3	Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Torvilliers, Barberey-Saint-Sulpice, La Rivière-de-Corps	1 100	600	3
4	Ennery, Flévy, Trémery	1 100	600	16
5	Strasbourg	2 700	400	2

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en %)	
		En chargement	En déchargement
1	Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Taissy	30	30
2	Strasbourg, Schiltigheim	40	40
3	Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Torvilliers, Barberey-Saint-Sulpice, La Rivière-de-Corps	10	10
4	Ennery, Flévy, Trémery	10	10
5	Strasbourg	40	40

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 30 % des trajets de poids lourds en Grand-Est ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Reims, Saint-Brice-Courcelles, Tinquieux, Taissy.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION NORMANDIE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Normandie

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	18	15 700
Transport et autres activités logistiques	75	27 000
Entreposage et transport	93	24 800
Industrie manufacturière	113	15 800
Commerce de gros	36	18 600
Commerce de détail	14	25 600
Commerce automobile	3	7 700
Autres	20	10 500
Total	279	19 200

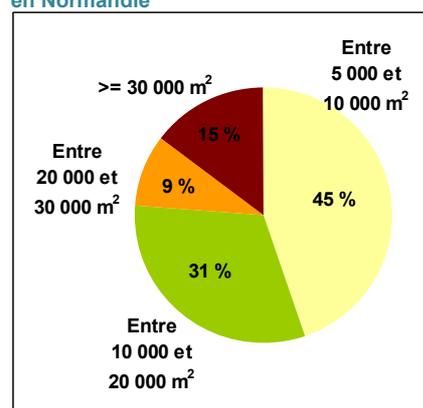
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Normandie

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	204	73	81
Dont aires logistiques "denses"	141	51	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	75	27	19
Total	279	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Normandie



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Normandie

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	37 000
Ouvriers	30 000
Professions intermédiaires	5 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	3,2 %
Professions de transport de marchandises	38 000
Chauffeurs	31 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	3,3 %

Source : Insee - estimation SOeS

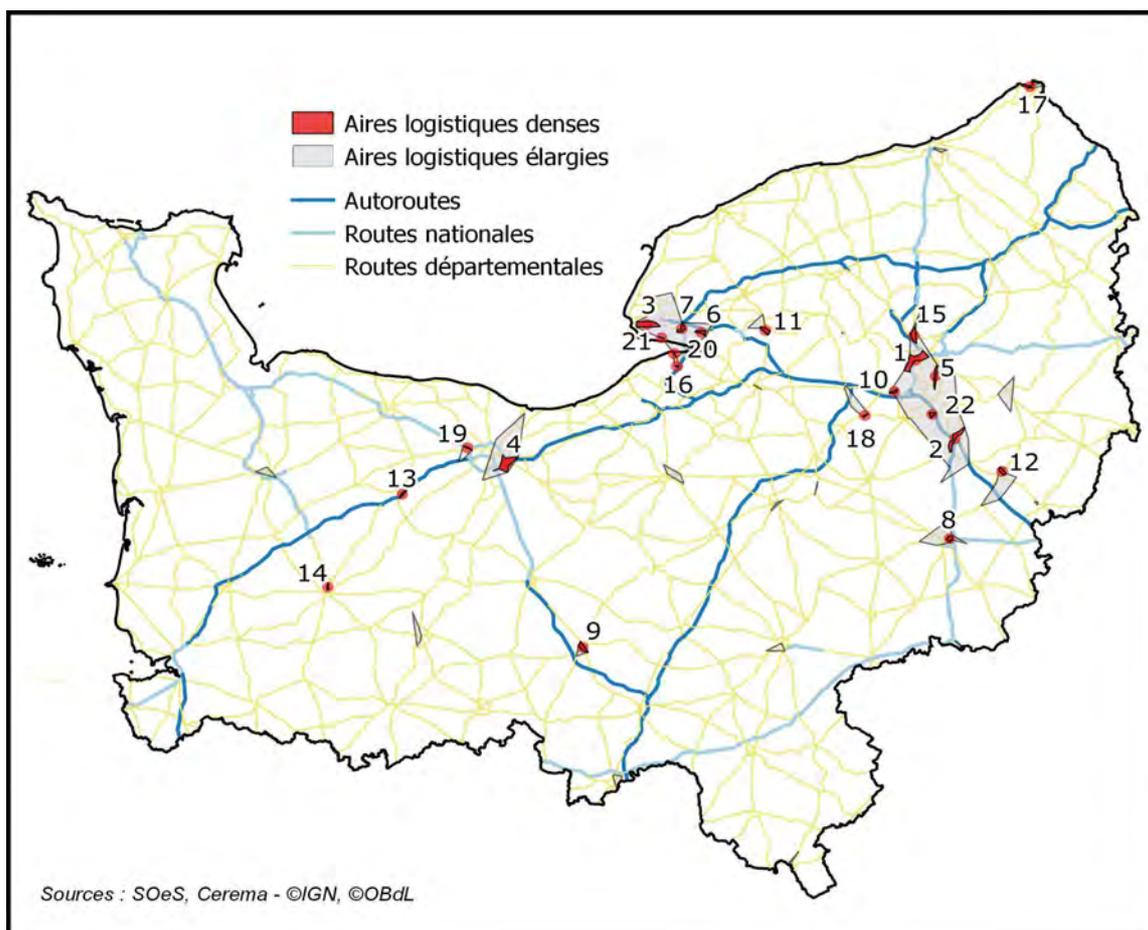
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Normandie

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	8 818	6	132 904	7
dont pavillon français	8 542	7	127 922	7
dont pavillon étranger	276	5	4 982	5
Déchargement dans la région	8 753	6	131 596	7
dont pavillon français	8 477	6	126 706	7
dont pavillon étranger	276	4	4 890	4

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Normandie



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Normandie, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

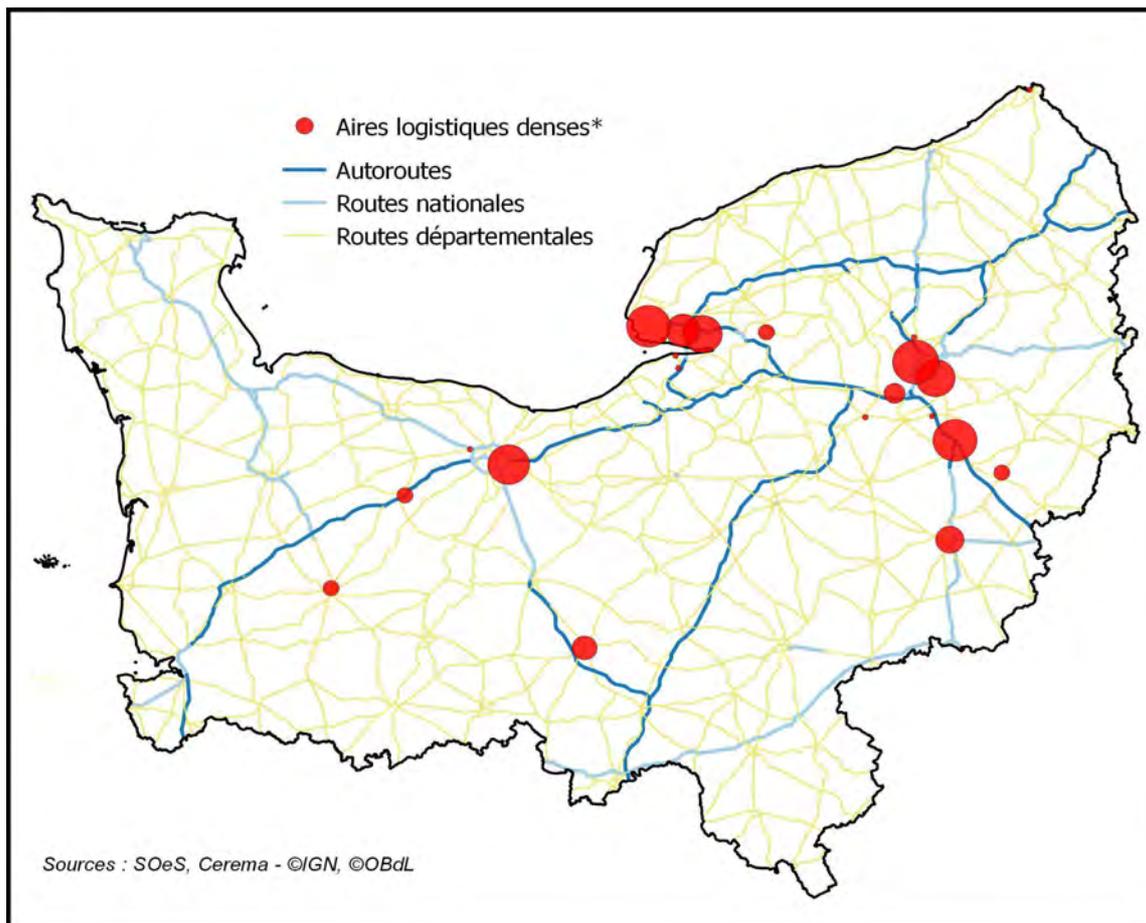
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Le Grand-Quevilly, Rouen, Canteleu, Le Petit-Quevilly	10 - 19	284 000	43	43	14	0
2	Val-de-Reuil, Louviers, Le Vaudreuil, Heudebouville, Incarville, Vironvay	10 - 19	241 000	38	15	38	8
3	Le Havre, Gonfreville-l'Orcher	10 - 19	317 000	69	8	23	0
4	Mondeville, Giberville, Grentheville, Ifs, Cagny, Cormelles-le-Royal	10 - 19	164 000	33	33	17	17
5	Saint-Étienne-du-Rouvray, Amfreville-la-Mi-Voie, Sotteville-lès-Rouen	10 - 19	131 000	36	18	45	0
6	Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville	10 - 19	298 000	73	0	27	0
7	Rogerville, Oudalle, Gonfreville-l'Orcher	3 - 9	166 000	100	0	0	0
8	Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux	3 - 9	188 000	29	43	0	29
9	Argentan	3 - 9	64 000	50	33	17	0
10	Grand-Couronne, Moulineaux	3 - 9	53 000	100	0	0	0
11	Lillebonne, Notre-Dame-de-Gravenchon	3 - 9	114 000	50	0	50	0
12	Aubevoye, Gaillon	3 - 9	52 000	0	0	75	25
13	Villers-Bocage	3 - 9	35 000	25	25	50	0
14	Vire	3 - 9	65 000	75	25	0	0
15	Déville-lès-Rouen, Notre-Dame-de-Bondeville	3 - 9	23 000	0	0	100	0
16	Honfleur	3 - 9	47 000	33	33	0	33
17	Eu, Le Tréport	3 - 9	62 000	0	33	67	0
18	Bourgtheroulde-Infreville	3 - 9	21 000	33	33	33	0
19	Carpiquet, Bretteville-sur-Odon	3 - 9	87 000	67	33	0	0
20	Honfleur	3 - 9	31 000	33	67	0	0
21	Le Havre	3 - 9	664 000	100	0	0	0
22	Criquebeuf-sur-Seine	3 - 9	57 000	67	0	33	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Normandie



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Le Grand-Quevilly, Rouen, Canteleu, Le Petit-Quevilly	1 700	500	2
2	Val-de-Reuil, Louviers, Le Vaudreuil, Heudebouville, Incarville, Vironvay	1 200	600	6
3	Le Havre, Gonfreville-l'Orcher	4 900	400	7
4	Mondeville, Giberville, Grentheville, Ifs, Cagny, Cormelles-le-Royal	1 400	500	6
5	Saint-Étienne-du-Rouvray, Amfreville-la-Mi-Voie, Sotteville-lès-Rouen	1 100	300	4
6	Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville	700	300	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en %)	
		En chargement	En déchargement
1	Le Grand-Quevilly, Rouen, Canteleu, Le Petit-Quevilly	80	80
2	Val-de-Reuil, Louviers, Le Vaudreuil, Heudebouville, Incarville, Vironvay	10	10
3	Le Havre, Gonfreville-l'Orcher	100	100
4	Mondeville, Giberville, Grentheville, Ifs, Cagny, Cormelles-le-Royal	30	30
5	Saint-Étienne-du-Rouvray, Amfreville-la-Mi-Voie, Sotteville-lès-Rouen	20	20
6	Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville	10	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 80 % des trajets de poids lourds en Normandie ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Le Grand-Quevilly, Rouen, Canteleu, Le Petit-Quevilly.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Nouvelle Aquitaine

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	27	17 600
Transport et autres activités logistiques	56	15 600
Entreposage et transport	83	16 300
Industrie manufacturière	120	13 400
Commerce de gros	88	13 500
Commerce de détail	29	20 900
Commerce automobile	3	5 300
Autres	34	11 800
Total	357	14 500

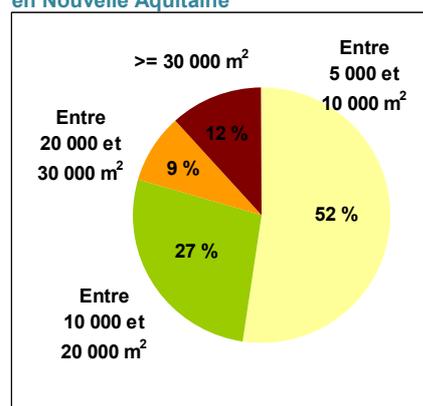
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Nouvelle Aquitaine

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	243	68	81
Dont aires logistiques "denses"	140	39	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	114	32	19
Total	357	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Nouvelle Aquitaine



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Nouvelle Aquitaine

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	45 000
Ouvriers	37 000
Professions intermédiaires	7 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	2,2 %
Professions du transport de marchandises	60 000
Chauffeurs	53 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	3 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	3 %

Source : Insee - estimation SOeS

Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Nouvelle Aquitaine

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	15 668	11	242 484	12
dont pavillon français	15 271	12	234 931	12
dont pavillon étranger	398	7	7 553	8
Déchargement dans la région	15 764	11	243 688	12
dont pavillon français	15 270	12	235 146	12
dont pavillon étranger	494	7	8 542	8

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Nouvelle Aquitaine

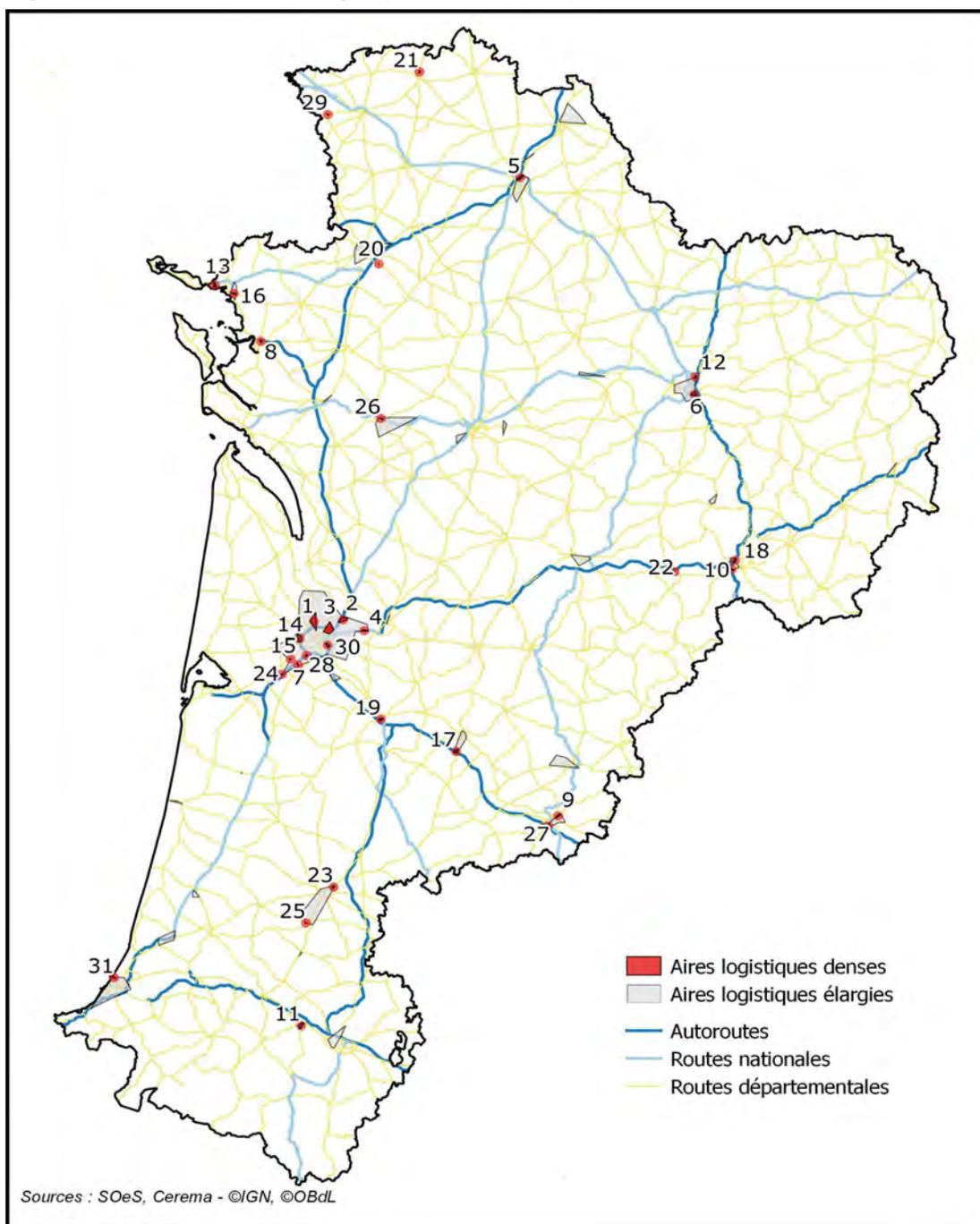
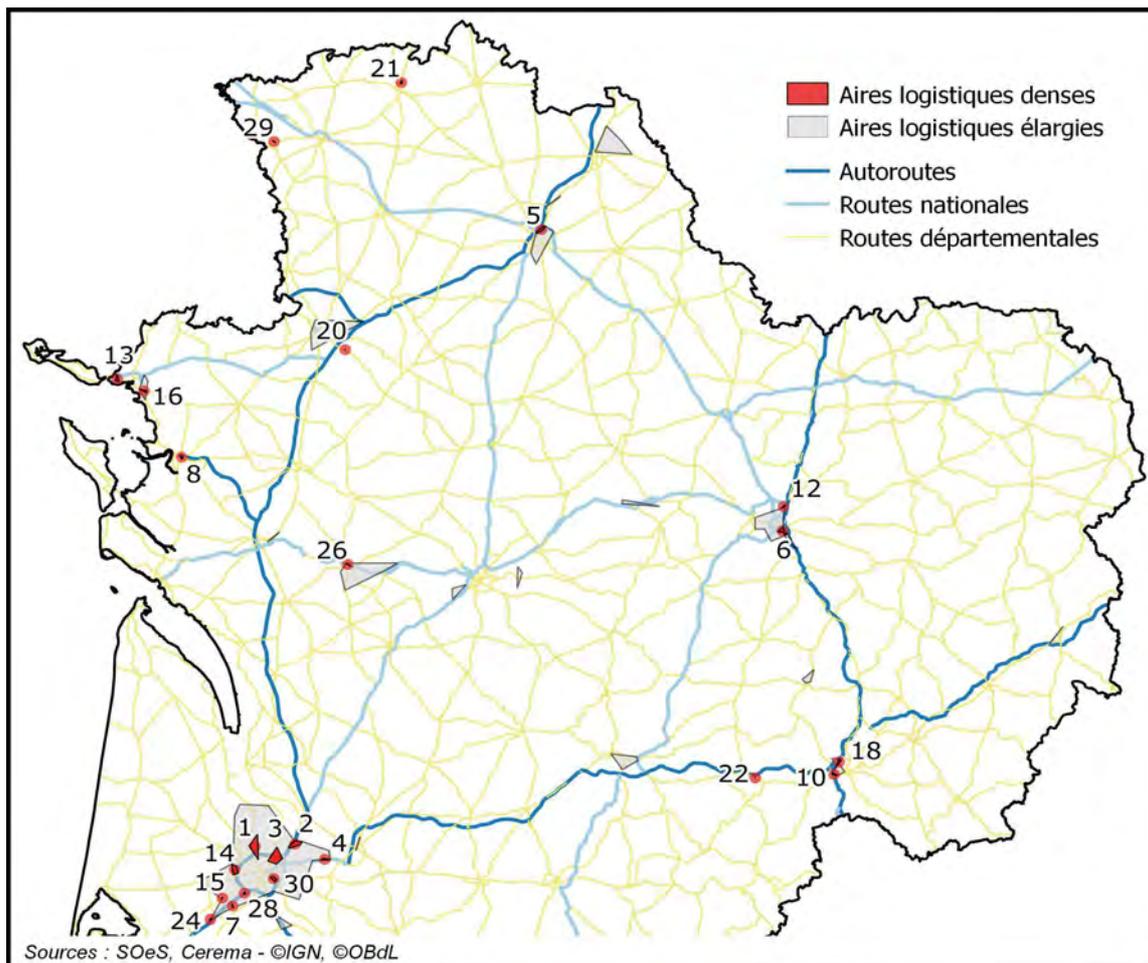
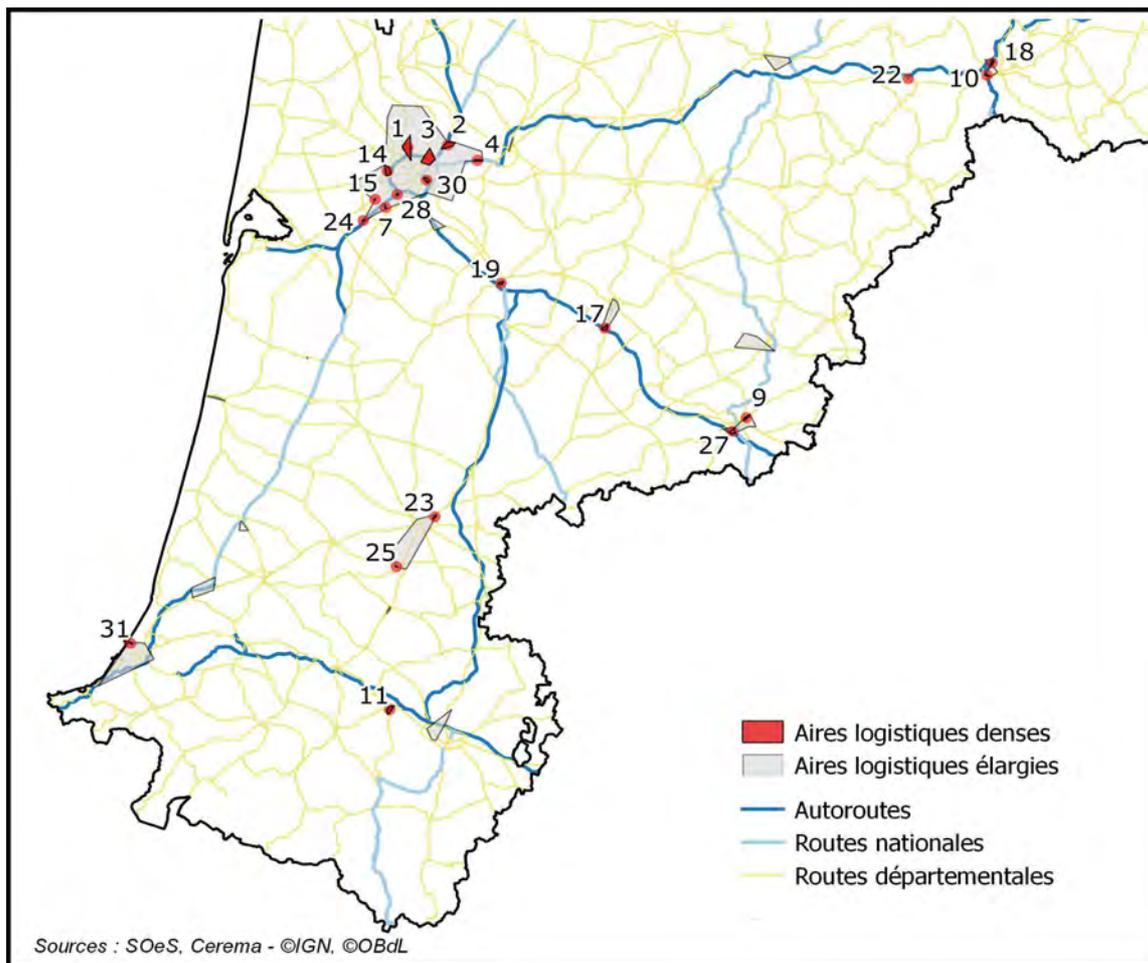


Figure 2.1a : localisation des aires logistiques* en Nouvelle Aquitaine



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.1b : localisation des aires logistiques* en Nouvelle Aquitaine



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Nouvelle Aquitaine

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Nouvelle Aquitaine, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

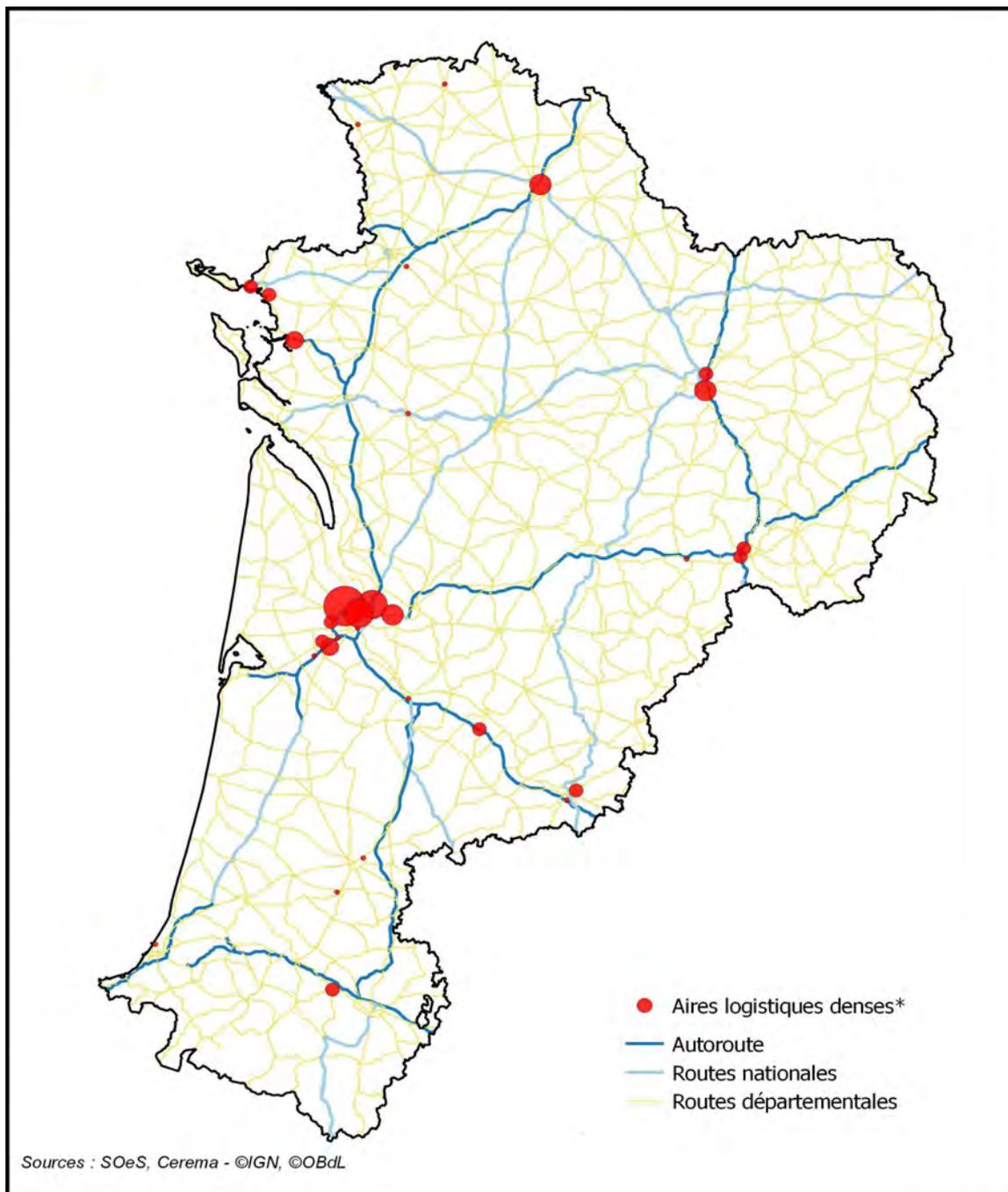
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Blanquefort, Bruges, Parempuyre	10 - 19	238 000	60	27	7	7
2	Saint-Loubès, Ambarès-et-Lagrave, Carbon-Blanc	3 - 9	134 000	22	44	33	0
3	Bordeaux, Bassens, Lormont	3 - 9	80 000	44	44	11	0
4	Beychac-et-Caillau	3 - 9	77 000	17	83	0	0
5	Poitiers, Migné-Auxances, Chasseneuil-du-Poitou	3 - 9	83 000	0	50	33	17
6	Limoges	3 - 9	169 000	0	50	50	0
7	Cestas	3 - 9	90 000	0	60	40	0
8	Rochefort	3 - 9	51 000	60	0	20	20
9	Agen, Pont-du-Casse	3 - 9	63 000	50	50	0	0
10	Brive-la-Gaillarde	3 - 9	54 000	25	50	25	0
11	Artix, Noguères, Pardies	3 - 9	29 000	25	0	75	0
12	Limoges	3 - 9	82 000	50	25	25	0
13	La Rochelle	3 - 9	31 000	50	25	0	25
14	Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles	3 - 9	27 000	0	25	50	25
15	Cestas	3 - 9	33 000	25	75	0	0
16	Aytré	3 - 9	33 000	25	50	25	0
17	Samazan	3 - 9	24 000	0	75	25	0
18	Ussac	3 - 9	36 000	75	25	0	0
19	Langon	3 - 9	89 000	0	100	0	0
20	Prahecq	3 - 9	81 000	67	33	0	0
21	Thouars, Louzy	3 - 9	55 000	33	0	67	0
22	Le Lardin-Saint-Lazare, La Bachellerie	3 - 9	73 000	67	0	0	33
23	Mont-de-Marsan, Saint-Avit	3 - 9	94 000	0	67	33	0
24	Cestas	3 - 9	114 000	33	67	0	0
25	Saint-Sever, Aurice	3 - 9	41 000	67	0	33	0
26	Châteaubernard, Cognac, Merpins	3 - 9	31 000	0	0	67	33
27	Le Passage, Estillac	3 - 9	27 000	33	33	33	0
28	Pessac, Gradignan	3 - 9	22 000	33	67	0	0
29	Cerizay	3 - 9	22 000	0	33	67	0
30	Bordeaux, Floirac	3 - 9	54 000	33	0	33	33
31	Tarnos, Anglet	3 - 9	37 000	33	33	33	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Nouvelle Aquitaine



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Blanquefort, Bruges, Parempuyre	1 100	300	6

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Blanquefort, Bruges, Parempuyre	10	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 10 ‰ des trajets de poids lourds en Nouvelle Aquitaine ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Blanquefort, Bruges, Parempuyre.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Centre-Val de Loire

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	31	25 100
Transport et autres activités logistiques	53	22 600
Entreposage et transport	84	23 500
Industrie manufacturière	94	15 400
Commerce de gros	55	12 400
Commerce de détail	17	19 300
Commerce automobile	3	10 300
Autres	33	18 500
Total	286	17 700

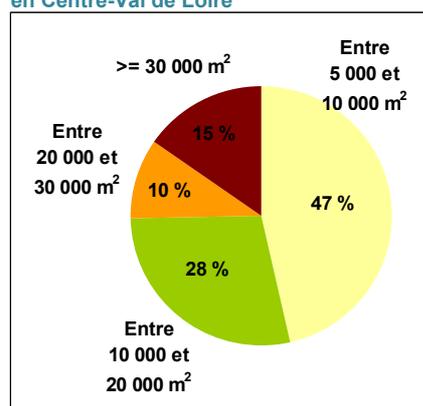
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Centre-Val de Loire

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	219	77	81
Dont aires logistiques "denses"	167	58	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	67	23	19
Total	286	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Centre-Val de Loire



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entrepôt et de la manutention et du transport de marchandises en Centre-Val de Loire

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entrepôt et la manutention	29 000
Ouvriers	24 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	3,3 %
Professions du transport de marchandises	26 000
Chauffeurs	22 000
Ouvriers du transport	1 000
Professions intermédiaires	2 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	2,9 %

Source : Insee - estimation SOeS

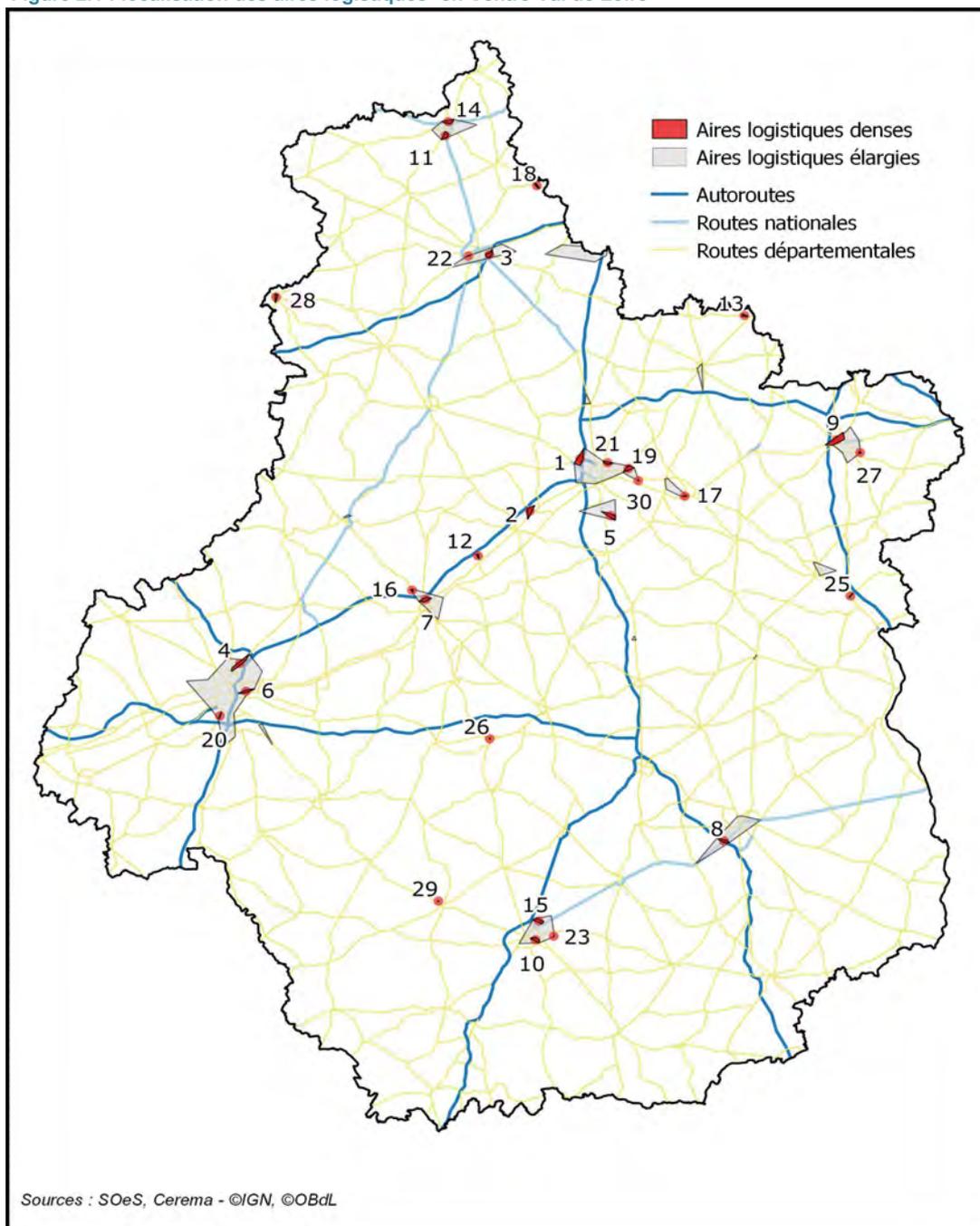
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Centre-Val de Loire

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	5 839	4	89 118	4
dont pavillon français	5 635	4	85 746	5
dont pavillon étranger	204	4	3 372	4
Déchargement dans la région	5 892	4	90 013	4
dont pavillon français	5 664	4	86 242	5
dont pavillon étranger	228	3	3 771	3

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Centre-Val de Loire



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Centre-Val de Loire

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Centre-Val de Loire, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

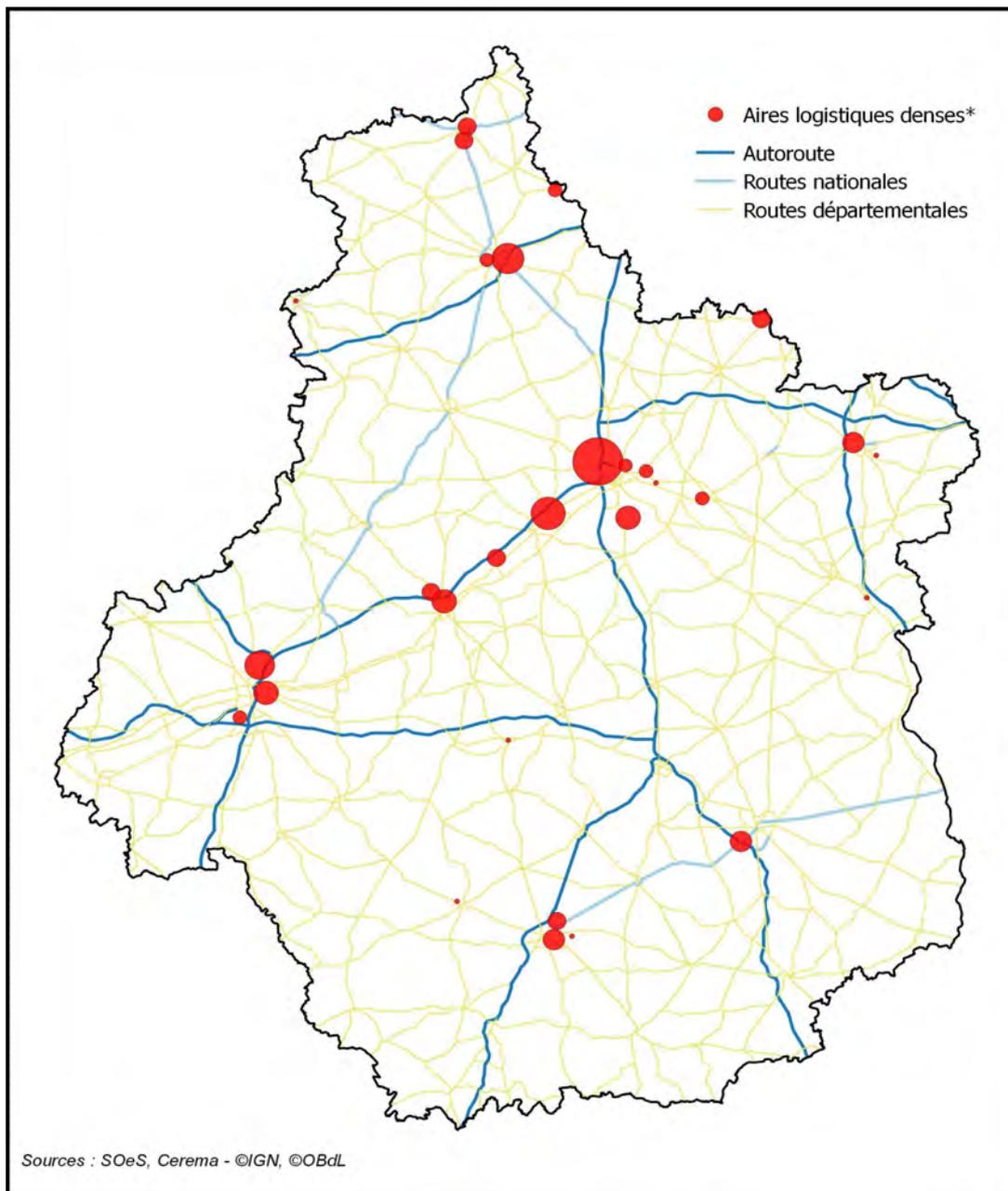
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Ormes, Saran, Ingré, Gidy	20 - 29	589 000	70	20	5	5
2	Meung-sur-Loire, Baule	10 - 19	272 000	45	45	9	0
3	Chartres, Gellainville	10 - 19	241 000	60	10	20	10
4	Parçay-Meslay, Tours	3 - 9	142 000	44	33	22	0
5	Saint-Cyr-en-Val, Ardon, Orléans	3 - 9	186 000	29	14	43	14
6	Saint-Pierre-des-Corps, Tours, La Ville-aux-Dames	3 - 9	80 000	29	43	29	0
7	Blois, La Chaussée-Saint-Victor	3 - 9	112 000	14	57	29	0
8	Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray	3 - 9	132 000	33	17	50	0
9	Châlette-sur-Loing, Pannes	3 - 9	133 000	33	50	17	0
10	Châteauroux	3 - 9	117 000	33	17	33	17
11	Vernouillet, Dreux, Garnay	3 - 9	103 000	20	20	20	40
12	Mer	3 - 9	119 000	40	40	20	0
13	Malesherbes	3 - 9	62 000	20	40	40	0
14	Dreux	3 - 9	35 000	60	0	20	20
15	Montierchaume, Déols	3 - 9	81 000	40	20	40	0
16	Fossé	3 - 9	83 000	40	20	20	20
17	Châteauneuf-sur-Loire	3 - 9	49 000	25	25	50	0
18	Épernon, Droue-sur-Drouette	3 - 9	42 000	25	0	75	0
19	Boigny-sur-Bionne, Saint-Jean-de-Braye	3 - 9	126 000	25	25	50	0
20	Joué-lès-Tours	3 - 9	52 000	0	50	25	25
21	Fleury-les-Aubrais, Semoy	3 - 9	31 000	25	0	50	25
22	Lucé	3 - 9	42 000	25	50	0	25
23	Déols, Diors, Étrechet	3 - 9	24 000	33	0	67	0
24	Pocé-sur-Cisse, Nazelles-Négron	3 - 9	31 000	0	0	67	33
25	Briare	3 - 9	37 000	33	33	33	0
26	Selles-sur-Cher	3 - 9	55 000	33	67	0	0
27	Amilly	3 - 9	33 000	33	0	67	0
28	Nogent-le-Rotrou	3 - 9	40 000	67	0	33	0
29	Buzançais	3 - 9	42 000	0	33	67	0
30	Chécy	3 - 9	50 000	33	33	0	33

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Centre-Val de Loire



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Ormes, Saran, Ingré, Gidy	2 800	1 900	13
2	Meung-sur-Loire, Baule	400	300	12
3	Chartres, Gellainville	800	200	3

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en %)	
		En chargement	En déchargement
1	Ormes, Saran, Ingré, Gidy	30	30
2	Meung-sur-Loire, Baule	0	0
3	Chartres, Gellainville	20	20

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 30 % des trajets de poids lourds en Centre-Val de Loire ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Ormes, Saran, Ingré, Gidy.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Pays de la Loire

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	23	12 900
Transport et autres activités logistiques	48	18 700
Entreposage et transport	71	16 800
Industrie manufacturière	99	10 800
Commerce de gros	82	18 400
Commerce de détail	20	18 600
Commerce automobile	4	7 400
Autres	15	11 300
Total	291	14 900

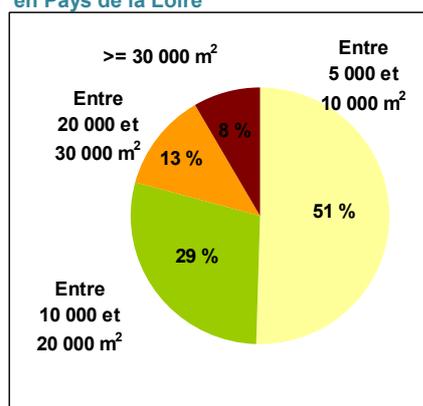
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Pays de la Loire

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	216	74	81
Dont aires logistiques "denses"	160	55	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	75	26	19
Total	291	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Pays de la Loire



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entrepôt et de la manutention et du transport de marchandises en Pays de la Loire

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entrepôt et la manutention	40 000
Ouvriers	32 000
Professions intermédiaires	6 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	2,9 %
Professions du transport de marchandises	43 000
Chauffeurs	38 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	3 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	3,2 %

Source : Insee - estimation SOeS

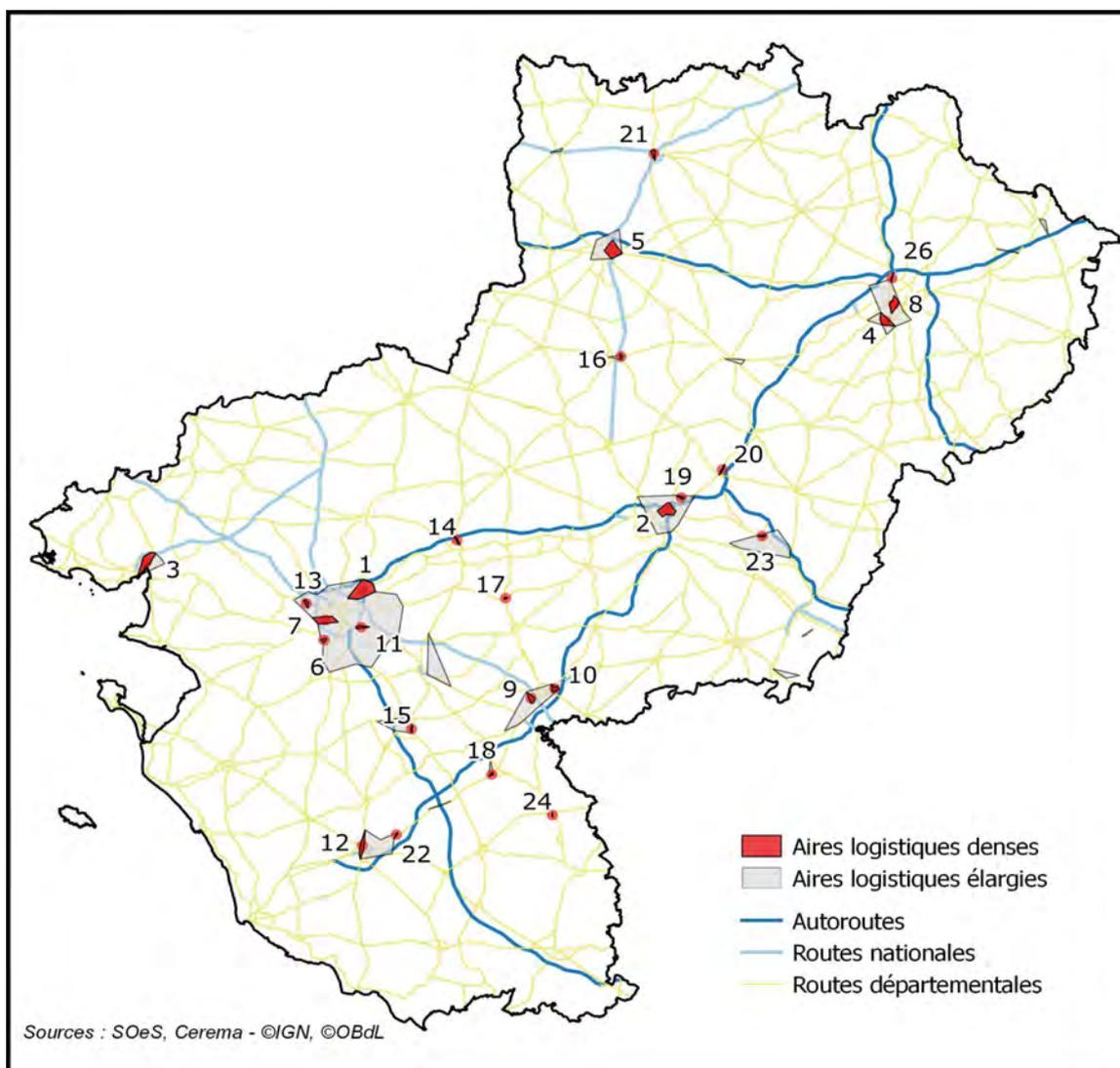
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Pays de la Loire

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	10 378	8	161 020	8
dont pavillon français	10 207	8	158 307	8
dont pavillon étranger	171	3	2 712	3
Déchargement dans la région	10 260	7	159 012	8
dont pavillon français	10 056	8	155 642	8
dont pavillon étranger	204	3	3 370	3

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Pays de la Loire



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Pays de la Loire

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Pays de la Loire, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

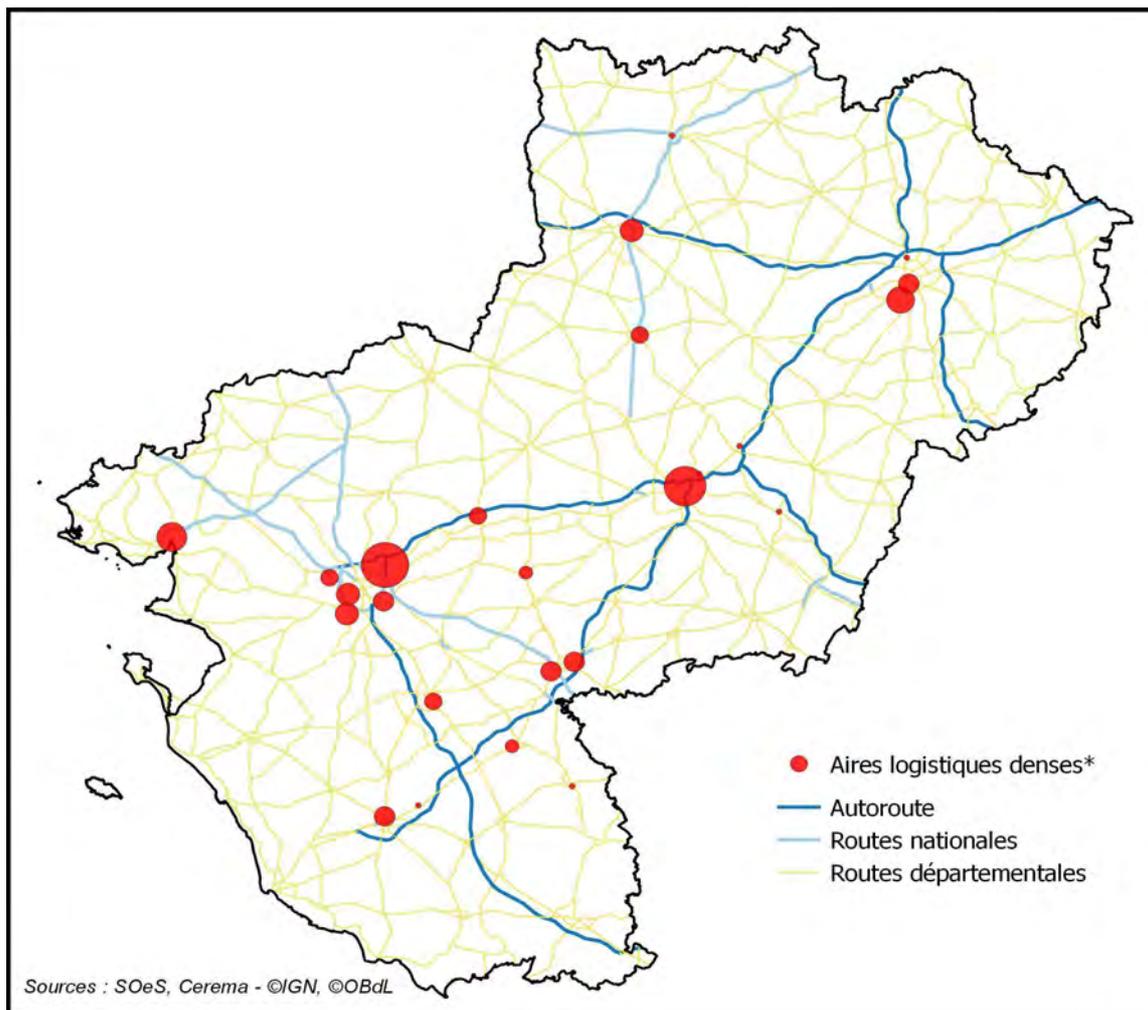
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Carquefou, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire	20 - 29	310 000	24	48	19	10
2	Saint-Barthélemy-d'Anjou, Angers, Écouflant	10 - 19	247 000	53	35	6	6
3	Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne, Trignac	10 - 19	155 000	60	10	30	0
4	Allonnes, Spay, Arnage, Le Mans	3 - 9	135 000	56	22	11	11
5	Laval, Bonchamp-lès-Laval, Changé, Louvermé	3 - 9	84 000	43	14	43	0
6	Saint-Aignan-Grandlieu	3 - 9	236 000	29	57	14	0
7	Nantes, Rezé, Bouguenais	3 - 9	94 000	29	57	14	0
8	Le Mans	3 - 9	133 000	17	67	17	0
9	Cholet, La Séguinière	3 - 9	248 000	50	17	17	17
10	Cholet	3 - 9	49 000	17	17	67	0
11	Vertou, Basse-Goulaine, Saint-Sébastien-sur-Loire	3 - 9	53 000	17	83	0	0
12	La Roche-sur-Yon, Mouilleron-le-Captif	3 - 9	102 000	0	33	50	17
13	Saint-Herblain, Couëron	3 - 9	60 000	40	40	0	20
14	Ancenis, Mésanger	3 - 9	68 000	20	20	60	0
15	Saint-Georges-de-Montaigu, La Guyonnière	3 - 9	64 000	0	40	60	0
16	Azé	3 - 9	74 000	20	40	20	20
17	Montrevault	3 - 9	76 000	25	50	0	25
18	Les Herbiers	3 - 9	51 000	0	0	75	25
19	Saint-Sylvain-d'Anjou	3 - 9	50 000	33	67	0	0
20	Seiches-sur-le-Loir	3 - 9	36 000	0	33	33	33
21	Mayenne	3 - 9	18 000	0	0	100	0
22	La Ferrière	3 - 9	102 000	0	67	0	33
23	Beaufort-en-Vallée	3 - 9	27 000	33	67	0	0
24	Pouzauges	3 - 9	22 000	0	0	67	33
25	Chemillé-Melay	3 - 9	30 000	67	33	0	0
26	Le Mans, La Chapelle-Saint-Aubin	3 - 9	16 000	33	33	33	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Pays de la Loire



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Carquefou, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire	3 400	1 100	2
2	Saint-Barthélemy-d'Anjou, Angers, Écouflant	1 900	300	2
3	Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne, Trignac	1 800	300	5

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1 ⁽²⁾	Carquefou, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire	20	20
2	Saint-Barthélemy-d'Anjou, Angers, Écouflant	30	30
3	Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne, Trignac	30	30

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

⁽²⁾ Pour cette aire logistique, les mouvements de camions liés à la commune de Nantes n'ont pas été comptabilisés.

Note de lecture : 20 ‰ des trajets de poids lourds en Pays de la Loire ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Carquefou, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION OCCITANIE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Occitanie

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	17	24 400
Transport et autres activités logistiques	35	19 400
Entreposage et transport	52	21 000
Industrie manufacturière	64	13 900
Commerce de gros	85	14 200
Commerce de détail	21	26 000
Commerce automobile	3	7 600
Autres	22	8 300
Total	247	16 000

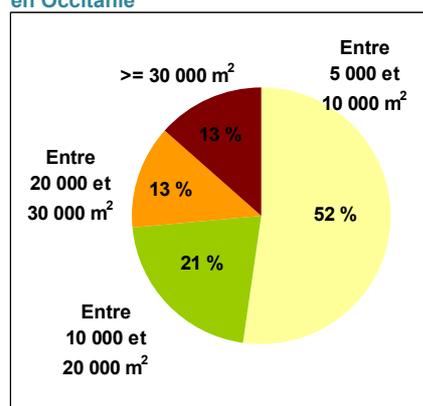
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Occitanie

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	167	68	81
Dont aires logistiques "denses"	103	42	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	80	32	19
Total	247	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Occitanie



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Occitanie

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	40 000
Ouvriers	32 000
Professions intermédiaires	6 000
Encadrement	2 000
Part dans l'emploi total régional	2,1 %
Professions du transport de marchandises	52 000
Chauffeurs	46 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	3 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	2,7 %

Source : Insee - estimation SOeS

Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Occitanie

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	11 784	9	164 384	8
dont pavillon français	11 380	9	156 955	8
dont pavillon étranger	403	7	7 430	8
Déchargement dans la région	12 021	9	167 384	8
dont pavillon français	11 478	9	157 789	8
dont pavillon étranger	543	8	9 595	9

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques en Occitanie

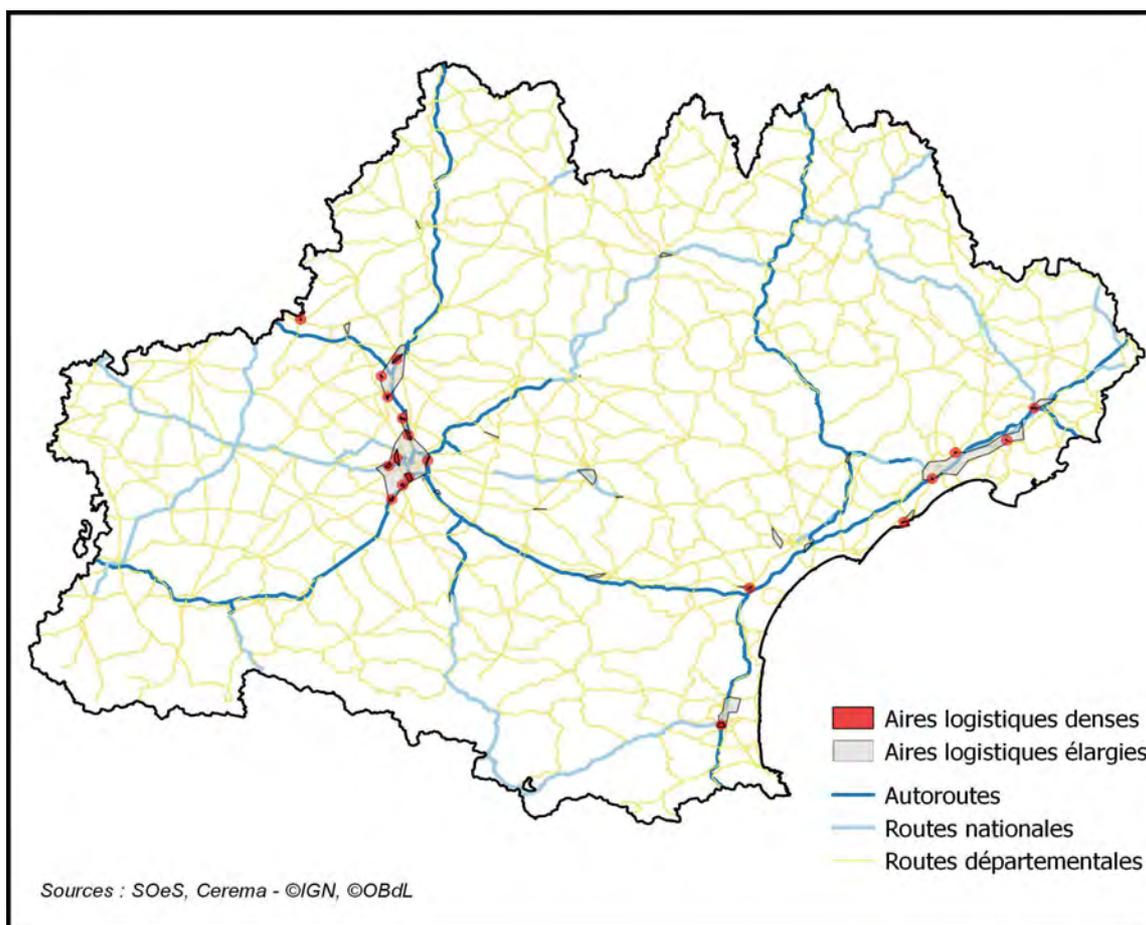
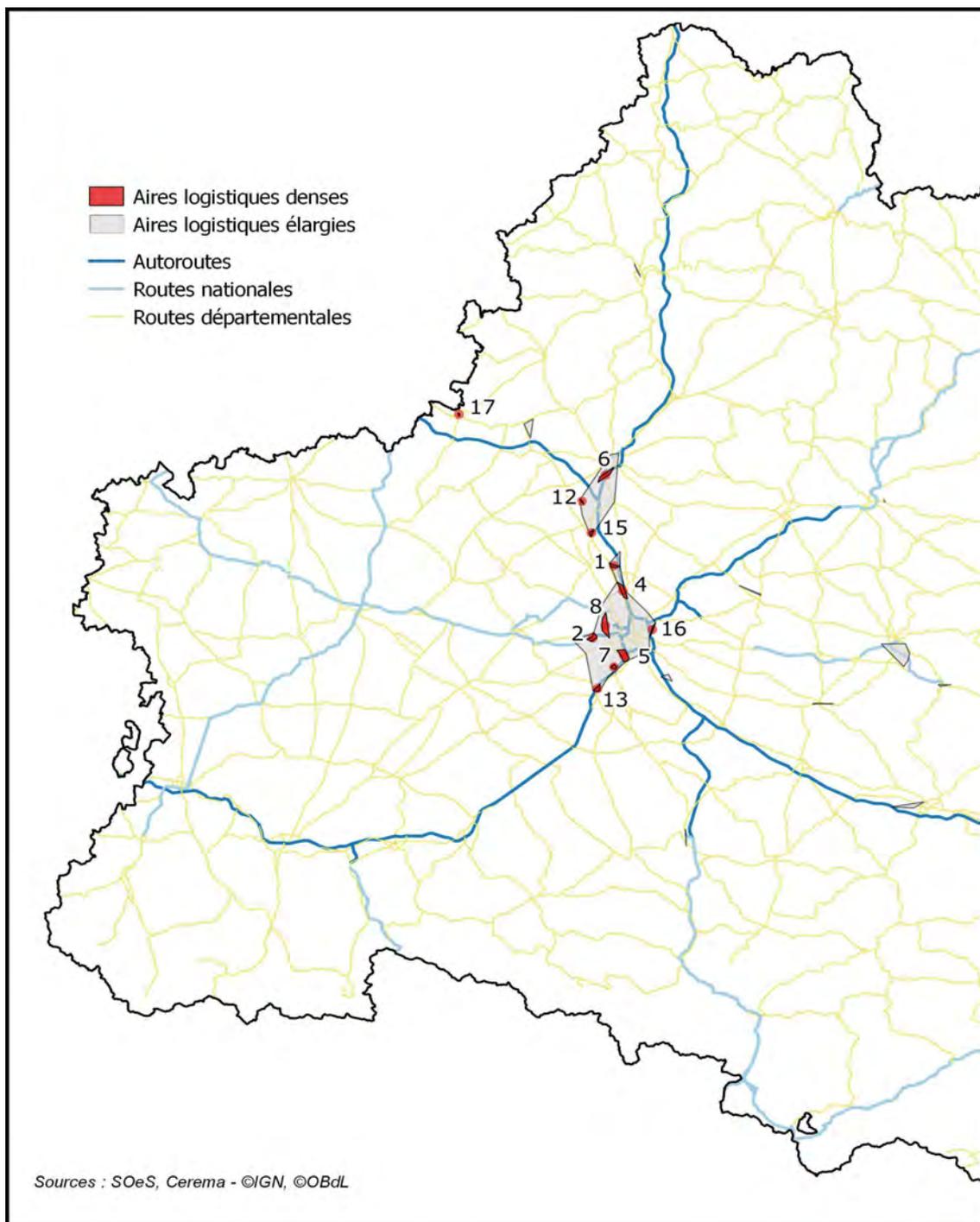
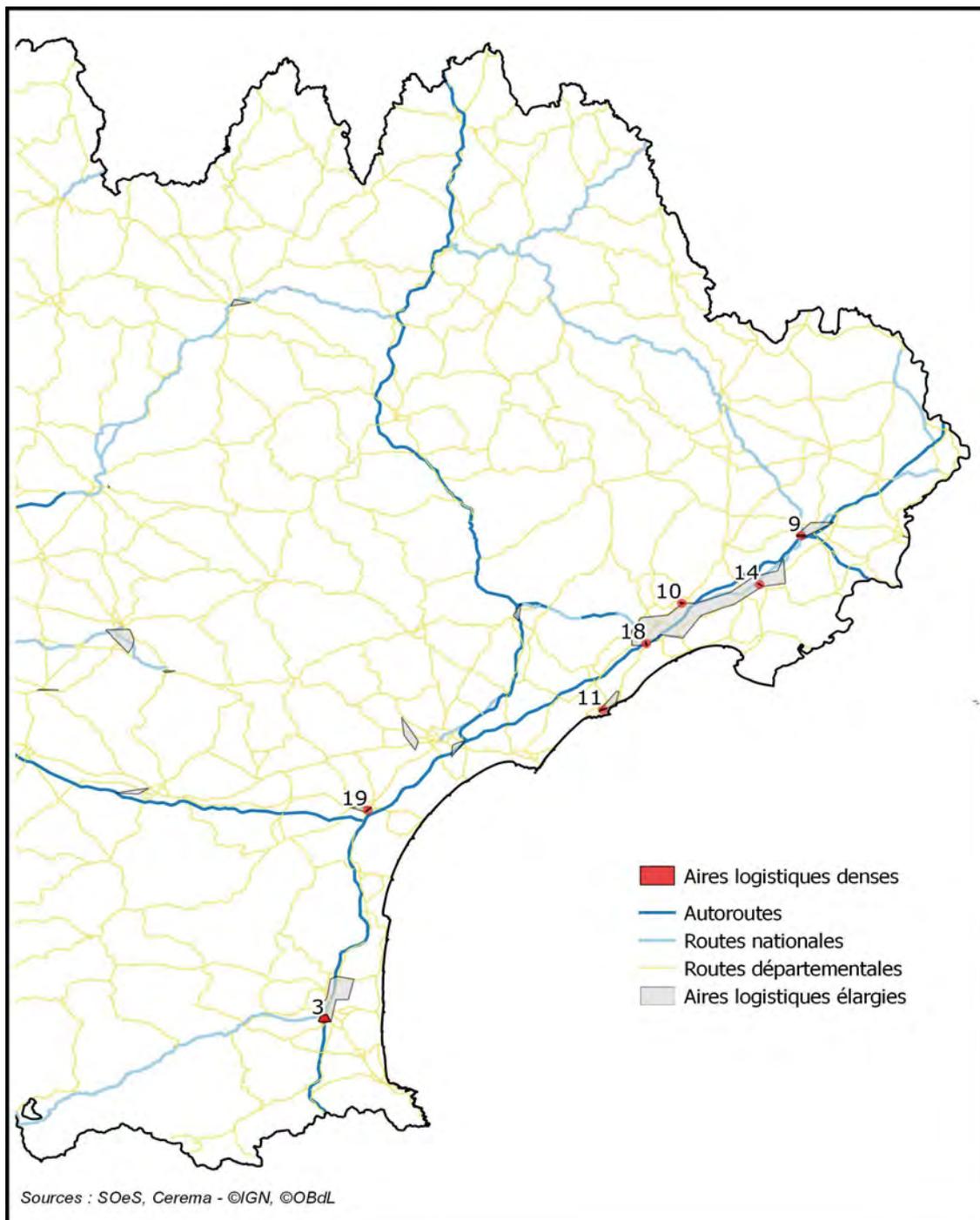


Figure 2.1a : localisation des aires logistiques* en Occitanie



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.1b : localisation des aires logistiques* en Occitanie



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Occitanie, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

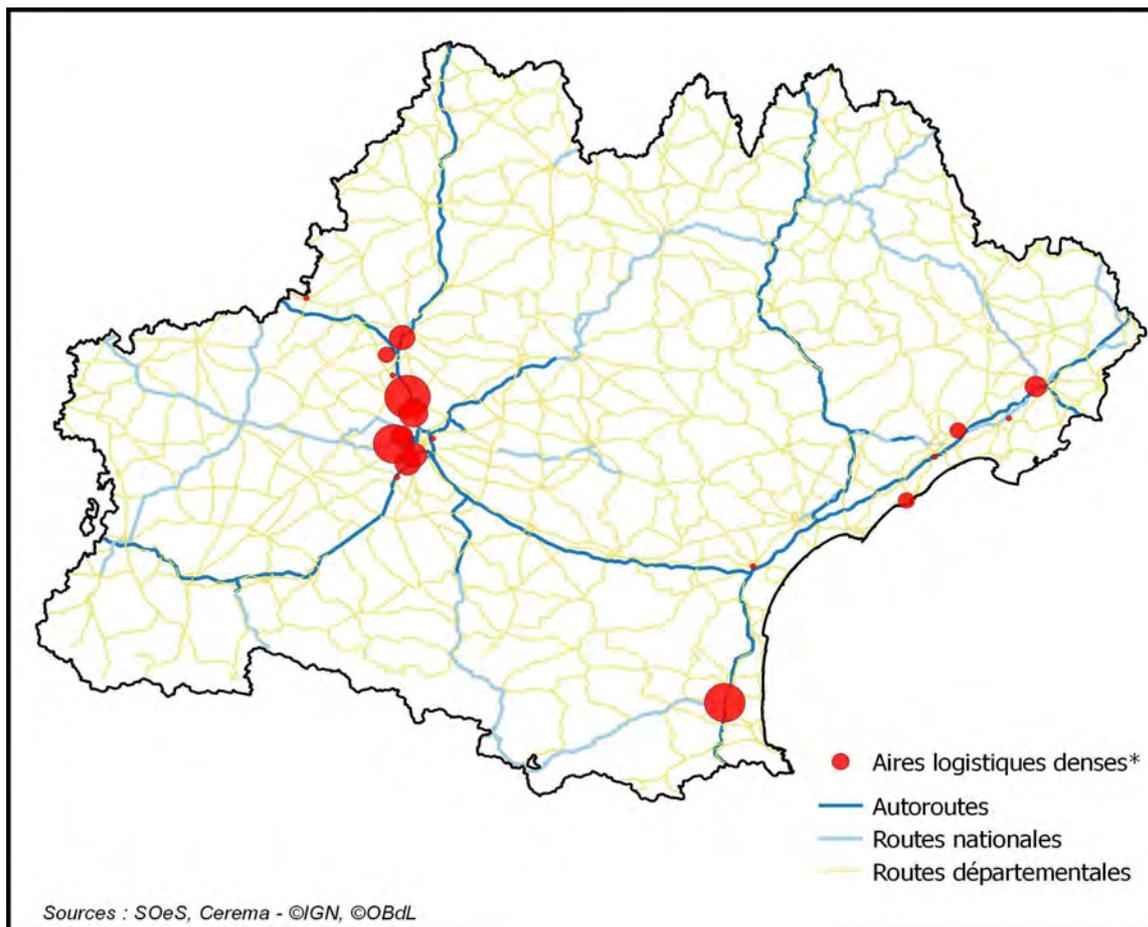
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Castelnau-d'Estrétefonds, Villeneuve-lès-Bouloc	10 - 19	292 000	46	46	0	8
2	Colomiers, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille	10 - 19	185 000	18	36	27	18
3	Perpignan	10 - 19	79 000	45	45	0	9
4	Saint-Alban, Bruguières, Lespinasse, Saint-Jory	3 - 9	52 000	57	29	0	14
5	Toulouse, Portet-sur-Garonne	3 - 9	45 000	33	50	17	0
6	Montauban, Bressols	3 - 9	65 000	33	17	17	33
7	Portet-sur-Garonne, Cugnaux	3 - 9	49 000	17	0	17	67
8	Toulouse, Colomiers, Cornebarrieu	3 - 9	131 000	80	20	0	0
9	Nîmes	3 - 9	75 000	20	80	0	0
10	Vendargues	3 - 9	98 000	0	75	0	25
11	Sète	3 - 9	87 000	50	25	0	25
12	Montbartier	3 - 9	69 000	50	50	0	0
13	Muret, Roques, Seysses	3 - 9	48 000	0	0	33	67
14	Aimargues	3 - 9	27 000	0	33	67	0
15	Canals, Grisolles	3 - 9	45 000	33	67	0	0
16	Balma, Toulouse	3 - 9	23 000	0	100	0	0
17	Valence	3 - 9	57 000	33	33	33	0
18	Saint-Jean-de-Védas	3 - 9	20 000	67	33	0	0
19	Narbonne	3 - 9	22 000	0	67	33	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Occitanie



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Castelnau-d'Estrétefonds, Villeneuve-lès-Bouloc	800	600	19
2	Colomiers, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille	1 600	600	6
3	Perpignan	1 600	200	3

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Castelnau-d'Estrétefonds, Villeneuve-lès-Bouloc	10	10
2	Colomiers, Plaisance-du-Touch, Tournefeuille	20	20
3	Perpignan	30	30

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 10 ‰ des trajets de poids lourds en Occitanie ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Castelnau-d'Estrétefonds, Villeneuve-lès-Bouloc.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	25	28 500
Transport et autres activités logistiques	54	18 400
Entreposage et transport	79	21 600
Industrie manufacturière	38	12 500
Commerce de gros	45	13 800
Commerce de détail	22	23 200
Commerce automobile	1	5 400
Autres	18	14 900
Total	203	17 700

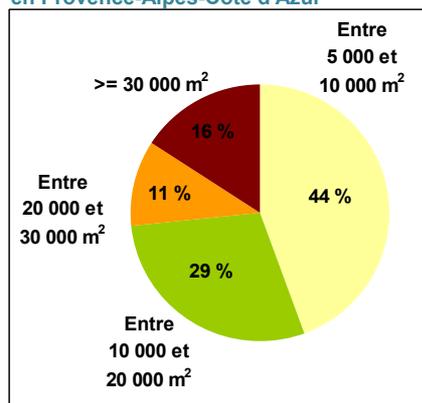
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	178	88	81
Dont aires logistiques "denses"	123	61	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	25	12	19
Total	203	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Provence-Alpes-Côte d'Azur



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entrepôt et de la manutention et du transport de marchandises en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entrepôt et la manutention	39 000
Ouvriers	31 000
Professions intermédiaires	6 000
Encadrement	2 000
Part dans l'emploi total régional	2,2 %
Professions du transport de marchandises	49 000
Chauffeurs	41 000
Ouvriers du transport	3 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	2 000
Part de l'emploi total régional	2,8 %

Source : Insee - estimation SOeS

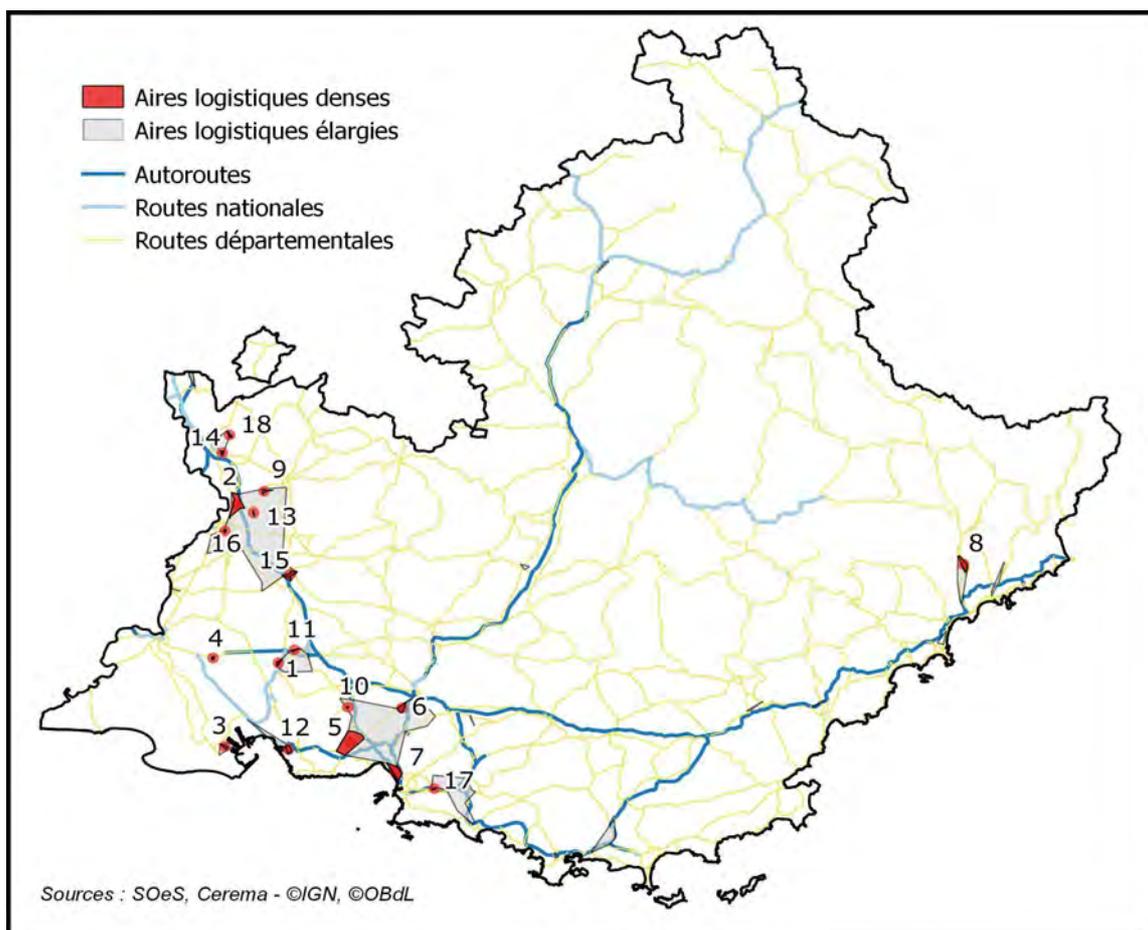
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	8 231	6	113 514	6
dont pavillon français	7 975	6	109 261	6
dont pavillon étranger	256	5	4 252	4
Déchargement dans la région	8 299	6	114 157	6
dont pavillon français	7 969	6	109 284	6
dont pavillon étranger	329	5	4 873	4

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Provence-Alpes-Côte d'Azur



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

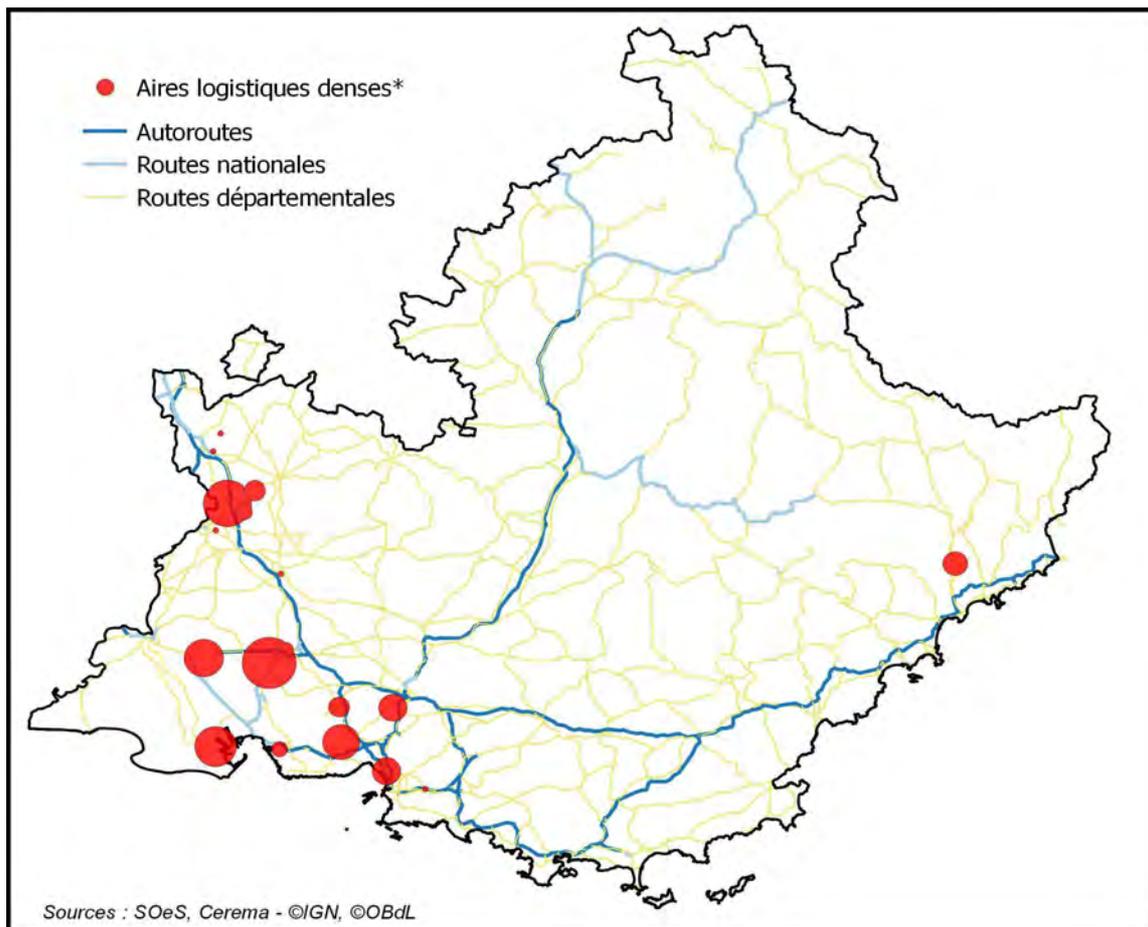
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Grans, Miramas	10 - 19	483 000	83	11	6	0
2	Sorgues, Le Pontet	10 - 19	154 000	40	33	13	13
3	Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer	10 - 19	178 000	100	0	0	0
4	Saint-Martin-de-Crau	10 - 19	287 000	45	36	9	9
5	Marignane, Vitrolles, Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Victoret	10 - 19	218 000	60	30	10	0
6	Aix-en-Provence	3 - 9	97 000	71	14	0	14
7	Marseille	3 - 9	71 000	71	14	0	14
8	Carros, Le Broc	3 - 9	49 000	17	50	33	0
9	Monteux	3 - 9	103 000	40	0	60	0
10	Rognac	3 - 9	71 000	60	40	0	0
11	Salon-de-Provence	3 - 9	128 000	50	50	0	0
12	Martigues	3 - 9	32 000	50	0	25	25
13	Entraigues-sur-la-Sorgue	3 - 9	101 000	75	25	0	0
14	Orange	3 - 9	60 000	33	0	67	0
15	Cavaillon, Plan-d'Orgon	3 - 9	40 000	33	67	0	0
16	Avignon	3 - 9	26 000	0	100	0	0
17	Marseille	3 - 9	40 000	0	0	67	33
18	Camaret-sur-Aigues, Sérignan-du-Comtat	3 - 9	27 000	33	0	67	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Provence-Alpes-Côte d'Azur



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Grans, Miramas	900	500	14
2	Sorgues, Le Pontet	1 200	500	7
3	Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer	1 700	0	12
4	Saint-Martin-de-Crau	1 000	500	23
5	Marignane, Vitrolles, Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Victoret	2 500	400	5

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Grans, Miramas	20	20
2	Sorgues, Le Pontet	10	10
3	Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer	40	40
4	Saint-Martin-de-Crau	10	10
5	Marignane, Vitrolles, Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Victoret	40	40

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 20 ‰ des trajets de poids lourds en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Grans, Miramas.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	8	16 800
Transport et autres activités logistiques	31	16 700
Entreposage et transport	39	16 700
Industrie manufacturière	93	16 500
Commerce de gros	41	17 000
Commerce de détail	15	20 100
Commerce automobile	6	9 800
Autres	13	12 800
Total	207	16 500

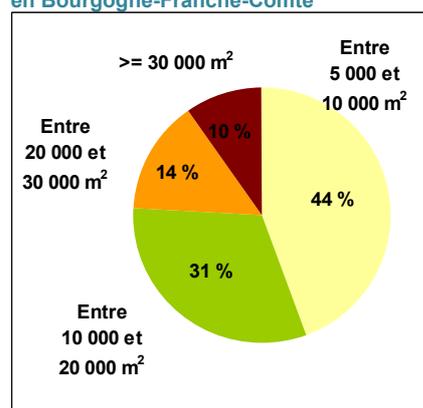
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	150	72	81
Dont aires logistiques "denses"	101	49	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	57	28	19
Total	207	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Bourgogne-Franche-Comté



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entrepôt et de la manutention et du transport de marchandises en Bourgogne-Franche-Comté

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entrepôt et la manutention	27 000
Ouvriers	22 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	2,8 %
Professions du transport de marchandises	29 000
Chauffeurs	25 000
Ouvriers du transport	1 000
Professions intermédiaires	2 000
Encadrement	0
Part de l'emploi total régional	3 %

Source : Insee - estimation SOeS

Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	7 450	5	104 937	5
dont pavillon français	7 168	5	100 522	5
dont pavillon étranger	282	5	4 416	5
Déchargement dans la région	7 497	5	105 371	5
dont pavillon français	7 152	5	99 625	5
dont pavillon étranger	345	5	5 746	5

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques en Bourgogne-Franche-Comté

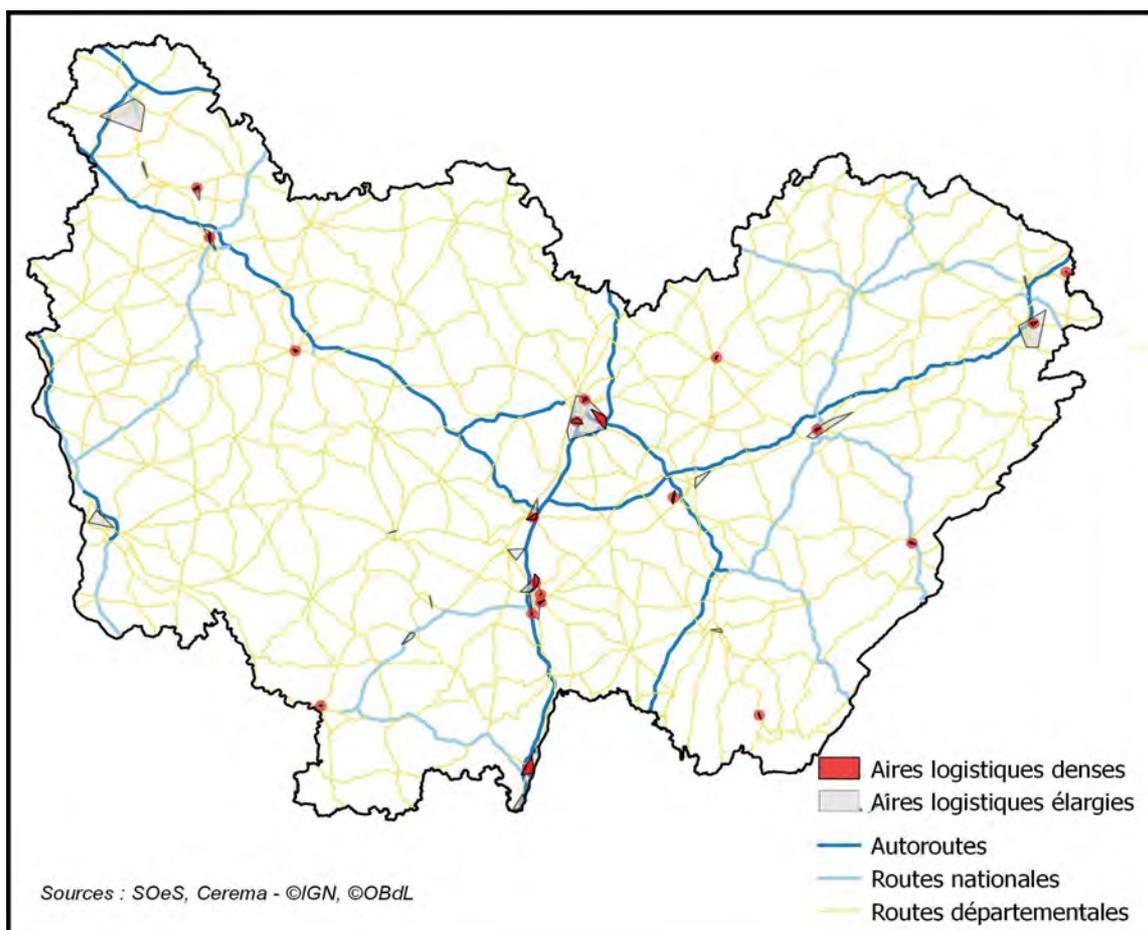
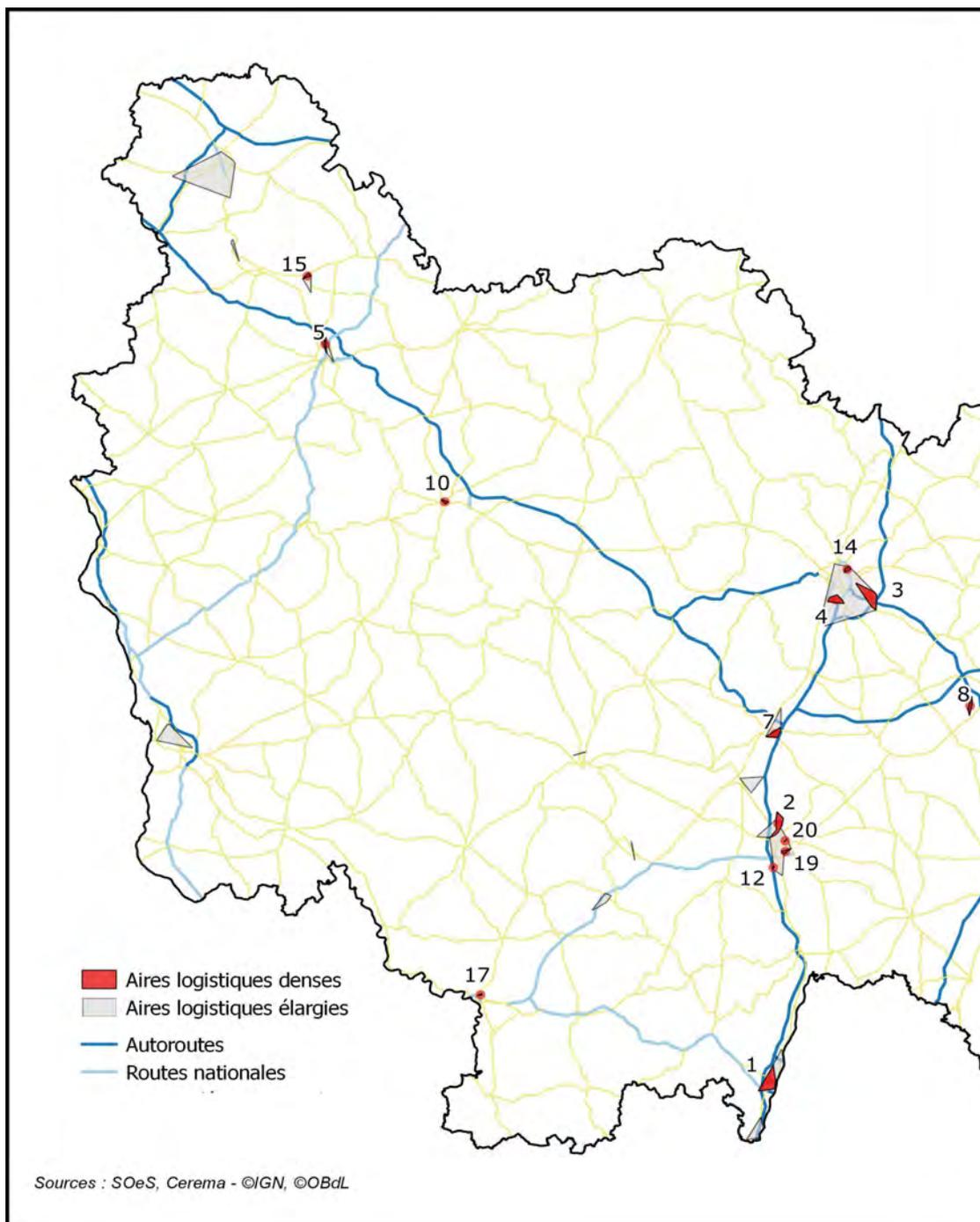
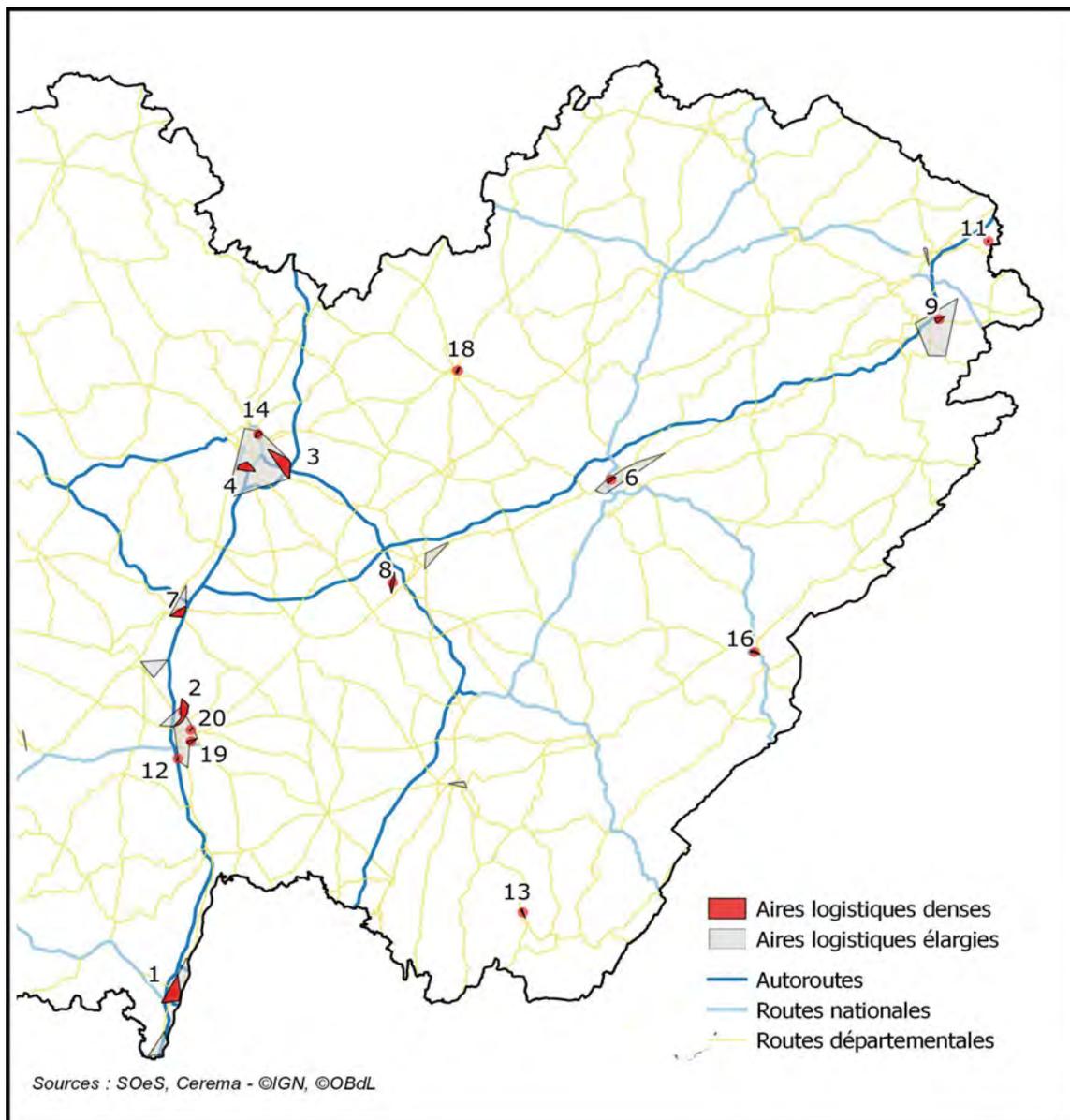


Figure 2.1a : localisation des aires logistiques* en Bourgogne-Franche-Comté



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.1b : localisation des aires logistiques* en Bourgogne-Franche-Comté



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Bourgogne-Franche-Comté, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

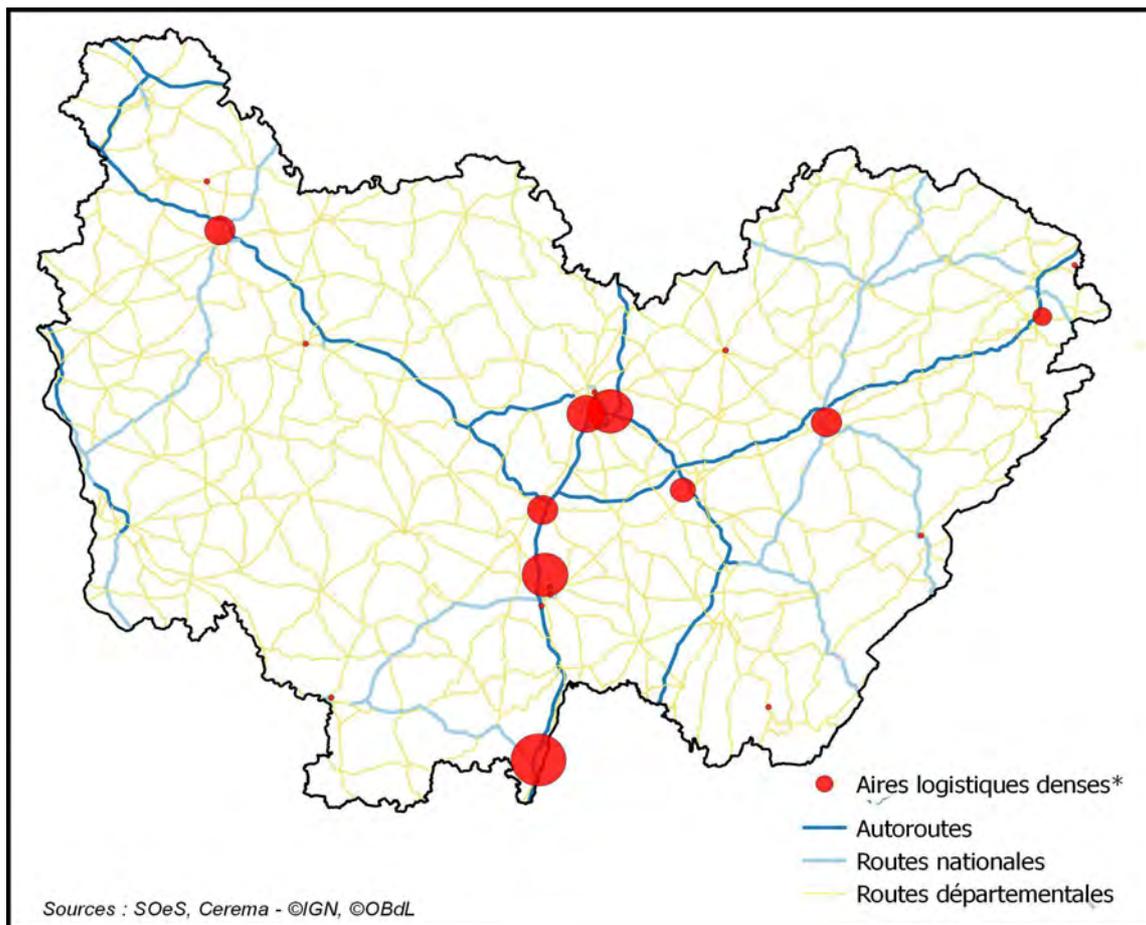
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manuf.	Autres
1	Mâcon	10 - 19	172 000	38	31	15	15
2	Crissey, Chalon-sur-Saône, Fragnes, Virey-le-Grand	10 - 19	259 000	40	10	40	10
3	Chevigny-Saint-Sauveur, Fauverney, Quetigny	10 - 19	184 000	30	10	60	0
4	Longvic, Chenôve, Marsannay-la-Côte	3 - 9	129 000	63	25	13	0
5	Auxerre, Monéteau	3 - 9	89 000	50	17	17	17
6	Besançon	3 - 9	123 000	17	33	33	17
7	Beaune, Levernois, Vignoles	3 - 9	90 000	17	50	33	0
8	Tavaux, Damparis	3 - 9	42 000	20	20	60	0
9	Étupes, Feschés-le-Châtel	3 - 9	75 000	75	25	0	0
10	Avallon, Étaule	3 - 9	69 000	0	67	33	0
11	Fontaine	3 - 9	25 000	67	0	33	0
12	Sevrey	3 - 9	44 000	67	0	33	0
13	Moirans-en-Montagne, Lavans-lès-Saint-Claude	3 - 9	44 000	33	0	67	0
14	Dijon, Saint-Apollinaire	3 - 9	28 000	0	67	33	0
15	Migennes	3 - 9	59 000	0	33	67	0
16	Pontarlier	3 - 9	35 000	0	33	67	0
17	Digoin	3 - 9	69 000	33	67	0	0
18	Arc-lès-Gray, Gray	3 - 9	27 000	33	33	33	0
19	Saint-Marcel, Chalon-sur-Saône	3 - 9	39 000	0	100	0	0
20	Chalon-sur-Saône	3 - 9	32 000	0	100	0	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Bourgogne-Franche-Comté



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

Figure 2.4 : les emplois dans les professions de l'entreposage et de la manutention, dans les communes accueillant des aires logistiques denses ⁽¹⁾

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Effectifs salariés dans des professions de l'entreposage et de la manutention au 31/12/2014		Poids des professions de l'entreposage et de la manutention dans les communes où est située l'aire logistique (en %)
		Dans les communes où se situe l'aire logistique	Dans des EPL* de plus de 5 000 m ²	
1	Mâcon	800	400	3
2	Crissey, Chalon-sur-Saône, Fragnes, Virey-le-Grand	700	200	3
3	Chevigny-Saint-Sauveur, Fauverney, Quetigny	800	400	7

⁽¹⁾ Pour des raisons de gestion du secret statistique et de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques

Source : Insee, estimation SOeS

Figure 2.5 : poids des aires logistiques denses ⁽¹⁾ dans les mouvements de poids lourds dans la région

Moyenne 2011-2015

Numéro de l'aire logistique	Communes concernées par l'aire logistique	Poids des communes accueillant l'aire logistique dans le nombre de mouvements de poids lourds de la région (en ‰)	
		En chargement	En déchargement
1	Mâcon	20	20
2	Crissey, Chalon-sur-Saône, Fragnes, Virey-le-Grand	30	30
3	Chevigny-Saint-Sauveur, Fauverney, Quetigny	10	10

⁽¹⁾ Pour des raisons de qualité, seules les données sur les communes accueillant des aires logistiques denses d'au moins dix EPL de plus de 5 000 m² sont diffusées.

Note de lecture : 20 ‰ des trajets de poids lourds en Bourgogne-Franche-Comté ont pour origine une des communes de l'aire logistique localisée sur Mâcon.

Source : SOeS

LES ENTREPÔTS ET LES AIRES LOGISTIQUES EN RÉGION BRETAGNE

DONNÉES RÉGIONALES

Figure 1.1 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par activité des sociétés exploitantes, en 2015, en Bretagne

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ² par secteur d'activité des sociétés exploitantes	Surface moyenne des EPL en m ²
Entreposage	20	11 400
Transport et autres activités logistiques	37	14 300
Entreposage et transport	57	13 300
Industrie manufacturière	66	10 900
Commerce de gros	68	12 200
Commerce de détail	16	22 800
Commerce automobile	2	5 500
Autres	14	11 400
Total	223	12 800

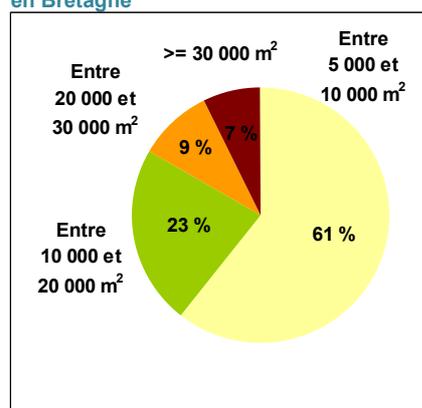
* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.3 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m² selon leurs localisations entre aires logistiques et territoires logistiques peu denses en Bretagne

	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Aires logistiques élargies	164	74	81
Dont aires logistiques "denses"	100	45	58
Territoire avec une offre logistique peu dense	59	26	19
Total	223	100	100

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Sources : SOeS, Cerema

Figure 1.2 : répartition des EPL* de plus de 5 000 m², par surface, en 2015, en Bretagne



* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.
Source : SOeS

Figure 1.4 : effectifs salariés (hors intérim et emplois supports) dans les professions de l'entreposage et de la manutention et du transport de marchandises en Bretagne

	Effectifs au 31/12/2014
Professions de l'entreposage et la manutention	28 000
Ouvriers	23 000
Professions intermédiaires	4 000
Encadrement	1 000
Part dans l'emploi total régional	2,4 %
Professions du transport de marchandises	39 000
Chauffeurs	34 000
Ouvriers du transport	2 000
Professions intermédiaires	2 000
Encadrement	1 000
Part de l'emploi total régional	3,3 %

Source : Insee - estimation SOeS

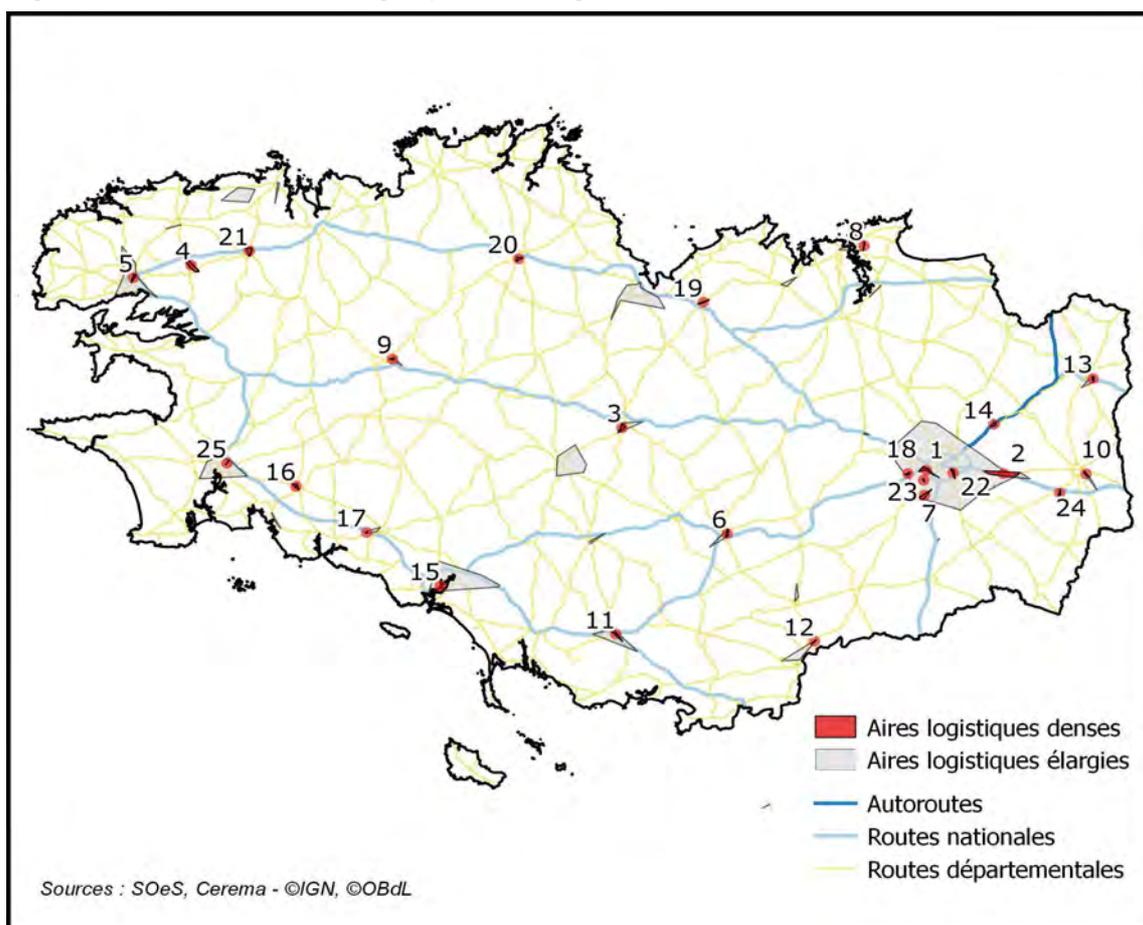
Figure 1.5 : transport routier de marchandises en 2014 en Bretagne

	Nombre de trajets en milliers	% France	Tonnage (en milliers)	% France
Chargement dans la région	9 221	7	136 039	7
dont pavillon français	9 115	7	134 373	7
dont pavillon étranger	106	2	1 666	2
Déchargement dans la région	9 341	7	139 406	7
dont pavillon français	9 223	7	137 434	7
dont pavillon étranger	118	2	1 972	2

Source : SOeS

LES AIRES LOGISTIQUES

Figure 2.1 : localisation des aires logistiques* en Bretagne



* Chaque aire logistique est repérée par un numéro.

Les entrepôts et les aires logistiques en région Bretagne

Figure 2.2 : les aires logistiques denses en Bretagne, en 2015 : nombre d'EPL, surface d'entreposage, nature des exploitants

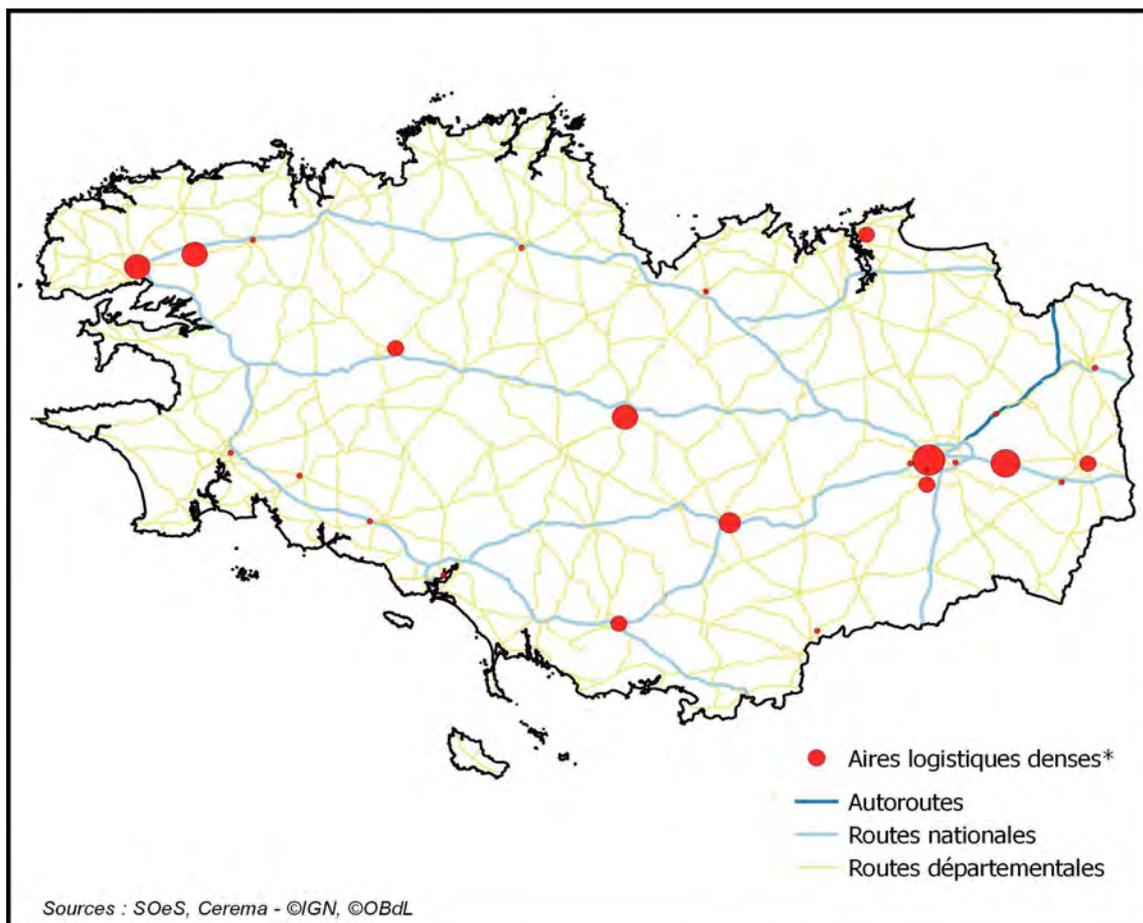
Numéro de l'aire logistique*	Communes concernées par l'aire logistique	Nombre d'EPL* de plus de 5 000 m ²	Surface d'entreposage en m ²	Répartition des entrepôts selon l'activité principale de l'entreprise exploitante (en %)			
				Transport et entreposage	Commerce	Industrie manif.	Autres
1	Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vezin-le-Coquet, Le Rheu	3 - 9	81 000	13	50	38	0
2	Châteaubourg, Brécé, Noyal-sur-Vilaine, Servon-sur-Vilaine	3 - 9	74 000	43	29	29	0
3	Loudéac	3 - 9	63 000	33	33	33	0
4	Landerneau, Plouédern, Pencran, Ploudaniel	3 - 9	44 000	17	83	0	0
5	Guipavas, Brest	3 - 9	82 000	50	17	33	0
6	Ploërmel	3 - 9	37 000	40	0	40	20
7	Bruz, Noyal-Châtillon-sur-Seiche	3 - 9	102 000	75	25	0	0
8	Saint-Malo	3 - 9	79 000	50	25	25	0
9	Carhaix-Plouguer	3 - 9	46 000	25	0	75	0
10	Vitré	3 - 9	35 000	50	0	50	0
11	Vannes, Plescop, Theix	3 - 9	70 000	50	50	0	0
12	Sainte-Marie, Redon	3 - 9	50 000	33	67	0	0
13	Fougères	3 - 9	72 000	67	0	33	0
14	Liffré	3 - 9	43 000	0	33	67	0
15	Lanester	3 - 9	20 000	33	33	0	33
16	Rosporden	3 - 9	39 000	0	0	100	0
17	Mellac, Quimperlé	3 - 9	27 000	67	0	33	0
18	Le Rheu	3 - 9	98 000	33	67	0	0
19	Lamballe	3 - 9	16 000	0	33	33	33
20	Grâces, Ploumagoar	3 - 9	40 000	0	67	33	0
21	Landivisiau	3 - 9	27 000	0	100	0	0
22	Rennes, Cesson-Sévigné	3 - 9	27 000	33	33	0	33
23	Saint-Jacques-de-la-Lande	3 - 9	30 000	0	100	0	0
24	Torcé	3 - 9	16 000	0	100	0	0
25	Quimper	3 - 9	23 000	0	100	0	0

* Le numéro de l'aire logistique correspond à celui indiqué sur les cartes ci-dessus.

* EPL = Entrepôts et plates-formes logistiques.

Sources : SOeS, Cerema

Figure 2.3 : localisation des aires logistiques denses* en Bretagne



* Les pastilles sont proportionnelles au nombre d'entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m² localisés dans l'aire logistique.

partie 3

Définitions et méthodes



partie 3 : définitions et méthodes

DÉFINITIONS

Par **entrepôt ou plate-forme logistique (EPL)**, on entend tout espace dédié à l'entreposage, ainsi qu'aux opérations logistiques, telles que la préparation de commandes, le conditionnement, la réception ou l'expédition de marchandises, etc. Si la grande majorité des EPL sont des bâtiments fermés, certains peuvent être à l'air libre. C'est le cas, par exemple, des entrepôts de véhicules ou de matériaux de construction. Enfin, un EPL peut aussi être situé dans un établissement dont l'activité principale n'est pas la logistique : par exemple, un entrepôt qui alimente une usine située sur le même site.

Une **aire logistique, dite « dense »**, est un espace dans lequel chaque EPL de plus de 5 000 m² qui le compose est distant de moins de deux kilomètres d'un autre EPL. Chaque aire logistique est composée d'au moins trois EPL de plus de 5 000 m².

Une **aire logistique « élargie »** est un espace dans lequel chaque EPL de plus de 5 000 m² qui le compose est distant de moins de six kilomètres d'un autre EPL. Chaque aire

logistique est composée d'au moins trois EPL de plus de 5 000 m².

Un **territoire logistique peu dense** est un espace qui n'est pas une aire logistique. Les EPL qui y sont localisés sont dits « isolés ».

EMPLOIS DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les estimations d'emplois dans l'entreposage et la manutention et ceux dans le transport de marchandises ont été réalisées à partir de la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS), contenue dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Ces estimations d'emplois ne comprennent donc que les professions spécifiques à l'entreposage et la manutention et au transport de marchandises. Elle ne comprend pas les emplois dits « supports » (emplois administratifs, informatiques, etc.) nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Professions retenues pour l'estimation d'emplois dans l'entreposage et la manutention

PCS	Libellé
Encadrement	
387B*	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
Professions intermédiaires	
477A*	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
487A	Responsables d'entrepôt, de magasinage
487B	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
Ouvriers	
651A*	Conducteurs d'engin lourd de levage
651B*	Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
652A	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
652B	Dockers
653A	Magasiniers qualifiés
676A**	Manutentionnaires non qualifiés
676C	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

* Pour ces professions, seules ont été retenues les personnes salariées dans des entreprises relevant des secteurs du transport et de la logistique, du commerce ou de l'industrie manufacturière, ou les personnes salariés dans un établissement exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m². Pour les autres professions listées, l'ensemble des salariés ont été retenus.

** Pour cette profession, seules ont été retenues les personnes salariées dans des entreprises relevant des secteurs du transport et de la logistique ou du commerce, ou les personnes salariés dans un établissement exploitant un entrepôt de plus de 5 000 m². Pour les autres professions listées, l'ensemble des salariés ont été retenus.

partie 3 : définitions et méthodes

Professions retenues pour l'estimation d'emplois dans le transport de marchandises

PCS	Libellé
Encadrement	
389A*	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
389C	Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
Professions intermédiaires	
466B	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
466C	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
480B**	Maître d'équipage de la marine marchande et de la pêche
546C	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
Chauffeurs	
641A	Conducteurs routiers et grands routiers
643A	Conducteurs livreurs, coursiers
Ouvriers du transport	
655A*	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
656B	Matelots de la marine marchande
656C	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale
676D*	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

* Pour ces professions, les personnes salariées dans des entreprises de transport de voyageurs ont été exclues du champ.

** Pour cette profession, les personnes salariées dans des entreprises de la pêche ont été exclues du champ.

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

Dépôt légal : mars 2017

ISSN : en cours

Impression : Bialec, Nancy (France), utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

Directeur de la publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef : Anne Bottin

Coordinatrice éditoriale : Joëlle Gagneau

Maquettage et réalisation : Chromatiques, Paris



La France compte 4 432 établissements exploitant des entrepôts ou plates-formes logistiques de plus de 5 000 m². Ces établissements se concentrent principalement dans des aires logistiques : territoires denses en offre d'entreposage.

Cette publication propose une analyse nationale des caractéristiques de ces grands entrepôts et pour chacune des régions métropolitaines, des cartes et données détaillant l'implantation et les principales caractéristiques de ces aires.



**Atlas
des entrepôts
et des aires
logistiques**
en France en 2015



commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mél. : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

